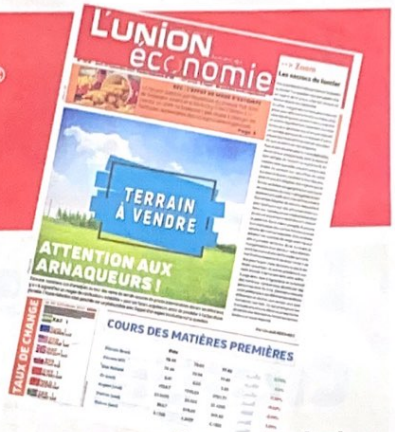
L'UNION

PLUS D'INFOS, PLUS PROCHE DE VOUS

lunion.ga

N° 13737 - Jeudi 30 Septembre 2021 - 44e année - 20 Pages - 500 Fcfa



PRÉSIDENTIELLE

L'élection présidentielle n'a lieu que dans 23 mois. Mais cinq candidats se sont déjà fait connaître, dont Mike Jocktane, le plus connu, au plan politique. Les autres partent de très loin : Jean-Robert Menie, Marie-Sylvie Hervo Akendengue, Vincent Bouassa et Innocent F. Bemvone Be Nze.

Page 4

DIPLOMATIE

Le président Ali Bongo Ondimba – dont l'intérêt pour les questions environnementales n'est plus à démontrer – a mis à profit son séjour à Londres pour visiter, au côté du prince Charles, le célèbre "Kew Gardens", qui comprend également un centre de recherche en botanique de réputation mondiale.

Page 4

Pages centrales

ENFANTS "FANTÔMES" : DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE !

UNE opération visant à faire établir des actes de naissance à des enfants dont les parents avaient oublié ou étaient dans l'incapacité de le faire est en cours sur l'ensemble du terrtoire national. A travers son ministère des Affaires sociales et par le biais d'un guichet unique, le gouvernement entend ainsi accélérer leur accès à la citoyenneté et à la couverture maladie, notamment.

Pages 2 & 3



Photo: DR

POUR MOI QUOI...

Quelle force utiliser pour "tuer" la maffia du foncier qui continue de faire des victimes chez nous ?

Partout, elle a mis le pays en coupes réglées. Au vu et au su de nos autorités, elle frappe, elle frappe, et elle frappe. Toujours plus fort, et plus cruel. Elle sème par-ci la désolation, par-là la ruine. Elle apparaît aujourd'hui comme une broyeuse impitoyable...

Mais pourquoi prospère-t-elle dans ce pays de droit, est-on tenté de se demander ? Question sans réponse. Tant les mecs qui ont infiltré le foncier gabonais sont devenus au fil des années des intouchables bénéficiant d'une justice immanente. Il y a peu, un Conseil des ministres avait décidé la suspension des Sociétés civiles immobilières ou SCI. Mesure pour mettre fin à l'injustice des titulaires de ce titre. Le petit peuple des zones périphériques l'avait alors applaudie. Mais, c'était sans compter avec la puissance de la mafia du foncier qui a rebondi. Et c'est reparti de plus belle à Malibé, Alénakiri, Essassa, Okolassi, Nkoltang, Santa-Clara, etc. On ne compte plus les victimes de cette pègre. Des personnes étrangères derrière lesquelles se cachent certains Gabonais se sont aussi mêlées à ce business très juteux. Eh oui, il y a à boire et à bouffer à gogo là-dedans. A qui la faute devant ce désordre ?

À l'État gabonais bien entendu qui ne fait rien pour encadrer le foncier comme ailleurs et mettre un terme à la chienlit quoi

...MAKAYA

ON NE NAÎT PAS CITOYEN OU CITOYENNE. ON LE DEVIENT

ÊTRE UTILE
FAIRE ÉQUIPE
CRÉER DES LIENS
AGIR

CONTRE L'INSALUBRITE ET L'INCIVISME

MOBILISONS-NOUS !

JOURNEE CITOYENNE

SAMEDI 02 OCTOBRE 2021



LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Droits des enfants : grande op citoyenneté et à l'assurance m

À travers un guichet unique par province, le gouvernement déploie des équipes visant à rattraper " les oublis " ou impossibilités de certains parents à faire établir pour leurs enfants des actes de naissance. Plus qu'un simple document administratif à délivrer, le gouvernement, à travers le ministère des Affaires sociales et des Droits de la Femme, veut accélérer l'accès à la citoyenneté et la couverture à l'assurance maladie de près de 9 000 enfants apatrides.

Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

En cette période de rentrée scolaire à Mouila, chef-lieu de la province de la Ngounié, la mère d'Emmanuel B. ne peut inscrire son fils. Le jeune Emmanuel B. 12 ans, pourtant Gabonais d'origine, est dépourvu d'acte de naissance. Au moment de sa naissance dans la cité de Mugumi, sa mère moins nantie, n'avait pu déclarer sa naissance dans les délais de trois jours requis à l'époque. Impossibilité aussi pour elle d'obtenir un jugement supplétif pour son fils.

Outre l'accès au droit à l'éducation, Emmanuel continuera à ne pas bénéficier des autres droits dont l'assurance maladie, si sa situation reste en l'état. Il ne pourrait pas non plus bénéficier de l'ensemble des mécanismes mis en place par le gouvernement en faveur de l'enfance.

Le phénomène des enfants sans acte de naissance ne date pas d'aujourd'hui. Il n'y a pas qu'Emmanuel qui se trouve dans cette situation d'enfants apatrides parce que sans acte de naissance. Il y a 21 ans, en l'an 2000, l'Enquête démographique et de santé (EDS) démontrait que seuls 89 % des enfants se voyaient délivrer un acte d'état civil à la naissance. Autrement dit, environ onze, sinon moins, ne possèdent pas de documents d'identité de base.

En 2014, pour mettre fin à cette hérésie, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, avait instruit une nouvelle enquête. Laquelle a révélé que 14 800 cas d'apatrides (sur la base des dossiers) ont été identifiés dans la seule province de l'Estuaire. Au Gabon, les plus affectés sont les enfants des peuples autochtones ou autres nés en zones rurales enclavées. Comment vivre sur le territoire national avec une frange de compatriotes de père et de mère gabonais qui ne peuvent se prévaloir d'être Gabonais, parce que n'ayant aucune pièce d'état civil attestant de leur appartenance au Gabon ?

ACTION ACTUELLE. Ces statistiques tristes, le gouvernement veut en faire un vieux souvenir. Avec les partenaires au développement, le gouvernement a initié une politique sectorielle pour réaliser un minimum de 1 000 actes de naissance par province. C'est pourquoi, face à la nécessité pour tout Gabonais et toute Gabonaise d'avoir accès à la citoyenneté et aux droits et devoirs y relatifs, Mme Prisca Koho épouse Nlend, ministre des Affaires sociales et des Droits de la Femme, a séjourné dans les provinces de la Ngounié et de la Nyanga, du 22 au 25 septembre dernier. Dans sa suite, la délégation de la coordination du Système des Nations unies au Gabon, et surtout celle de l'Agence de l'Organisation des Nations unies spécialisée dans la condition des enfants (Unicef), partenaires techniques du Gabon sur cette politique sectorielle.

" Au-delà des actes de naissance, nous voulons surtout que ces enfants bénéficient du puissant et magnifique outil qu'est l'assurance maladie mise en place par le président de la République, Ali Bongo Ondimba ", a martelé Mme Koho épouse Nlend. Car, les enfants recevant leur acte de naissance se feront systématiquement enrôler à la CNAMGS. Le 23 septembre dernier à l'Hôtel de Ville de Mouila, et le 24 septembre à l'Hôtel de Ville de Tchibanga, la ministre des Affaires sociales, les administrations publiques partenaires, la Coordinatrice du système des Nations unies au Gabon et le Représentant résidant de l'Unicef ont officiellement lancé l'opération d'établissement des actes de naissance. " Les équipes devront aller dans tous les coins reculés des deux provinces ", a expliqué un employé de l'Unicef.

Vu qu'il faille aller dans les villages et coins reculés de chacune des provinces, la tâche sera sans nul doute ardue. Cependant, le gouvernement a bon espoir d'atteindre l'objectif de 9 000 actes de naissance à délivrer sur l'ensemble du pays, avec la mission d'immatriculer les bénéficiaires à la CNAMGS. Dans la Nyanga par exemple, de nombreuses personnes restent non couvertes par la Caisse d'assurance maladie. Soit un taux de couverture de 71 %. C'est-à-dire, 37 524 personnes immatriculées sur un total estimé à 52 854 habitants. Cette opération d'accès à la citoyenneté a été aussi lancée dans le Haut-Ogooué, le Woleu-Ntem et l'Ogooué-Ivindo où 708 actes de naissance ont été établis.

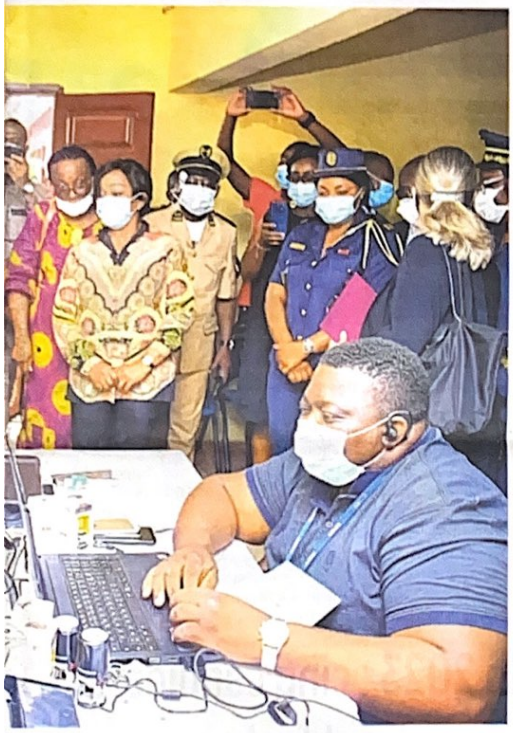


Photo DR

Un jeune Gabonais de la Nyanga se faisant enrôler pour son assuran acte de naissance..



ération d'accès à la aladie



maladie et protection sociale à la CNAMGS, après l'obtention de son

Procédures d'établissements des actes de naissance

I.M'B
Libreville/Gabon



Photo DR

AFIN de constituer le guichet unique par province, et accélérer la procédure de délivrance des actes de naissances et d'immatriculation à la CNAMGS, le gouvernement a réuni les représentants de plusieurs administrations: ministères de la Santé, de l'Intérieur, de la Justice et, naturellement des Affaires sociales, chef de file du programme.

On compte aussi dans l'équipe, des experts de l'Unicef à l'exemple de Judicaël Engonga (Photo), chargé des programmes à l'Unicef qui a expliqué le procédure du guichet unique à Mouila et de l'administration de la CNAMGS pour immatriculation séance tenante à l'assurance maladie et protection sociale, une fois l'acte de naissance établi.

Le ministère de la Santé a pour rôle, au-delà de la déclaration des parents, d'évaluer, par les mécanismes et technologies modernes, l'âge apparent de l'enfant avant toute confection de la pièce d'état civil. L'administration peut recourir aux audiences foraines ou échanges publics dans le village, pour avoir une idée approximative de l'année de naissance de l'enfant. Quant au ministère de l'Intérieur, via les municipalités, il signe le précieux sésame: l'acte de naissance.

De manière générale, la procédure suivie est la suivante. Primo: identification des bénéficiaires. Deuzio: établissement d'un jugement supplétif par le représentant du ministère de la Justice au guichet unique. Tertio: transcription des jugements supplétifs en acte de naissance. Quarto: enrôlement à la CNAMGS. Quinto: remise de l'acte de naissance et de la quittance assurance maladie au bénéficiaire.

Les parents ayant des enfants dépourvus d'acte de naissance sont priés de se rapprocher des équipes d'enrôlement qui vont sillonner leurs localités. À défaut, se rapprocher des maires de chef-lieu de département pour plus large information.

Centres sociaux et préscolaires : politique et infrastructures plus adaptées

ENA
Libreville/Gabon

C'EST un vaste programme au service des enfants englobant plusieurs pans en vue de mettre à leur disposition des infrastructures de bonne fracture qui est actuellement développé. " Les choses ont surtout bougé avec l'arrivée de Mme le ministre des Affaires sociales ", a précisé Mme Payat, chef de service de la protection des enfants. Avec un intérêt particulier pour certaines couches de la population, notamment les handicapés ainsi que les jeunes filles-mères. Il s'agit d'un immense dossier de réhabilitation (intégrant leur extension) des structures relevant du domaine des Affaires sociales. Certaines, construites en 1979-1980, ne répondent plus aux réalités du moment, en raison d'un accroissement exponentiel des pensionnaires. La philosophie sociale qui guide le département en charge des Affaires sociales est de mettre en œuvre des mécanismes qui puissent intervenir en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. De nombreuses mesures d'accompagnement profitables à ces dernières sont mises en application pour permettre leur meilleure insertion dans la société. C'est dans cette optique que plusieurs chantiers sont actuellement ouverts pour rendre adaptes aussi bien les haltes-garderies que les autres établissements d'éducation. Notamment les centres sociaux et ceux destinés aux préscolaires.



Photo DR

Afin de prendre le taureau par les cornes, le programme en déploiement va bien plus loin, d'autant qu'il envisage, par divers outils, la fourniture d'aide à la scolarité (paiement des frais de scolarité, appui aux enfants isolés venant de l'intérieur du pays, achat d'uniformes et de trousseau scolaire, appui alimentaire…), des formations diverses à l'intention des personnes vulnérables pour combattre leur précarité.

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-Angleterre : Ali Bongo Ondimba au " Kew Gardens" de Londres

J.K.M
Libreville/Gabon

EN séjour à Londres, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a visité, mardi dernier, en compagnie du prince Charles, le "Kew Gardens". Un ensemble de jardins et serres s'étendant sur plus d'une centaine d'hectares, situés à la périphérie de la capitale anglaise, et comprenant également un centre de recherche en botanique de réputation mondiale.

De fait, le président de la République n'a pas manqué de saluer la qualité des travaux effectués par les chercheurs dans le but de préserver, pour les générations futures, le patrimoine végétal de la planète. Ce qui est un enjeu capital car, à l'ère des changements climatiques, de nombreuses espèces d'arbres, de plantes, etc., pourraient simplement disparaître de la surface du globe, si on n'y prend pas garde. Une éventualité aux répercussions dommageables dans la vie de plusieurs centaines de millions d'individus.

Dans tous les cas, cette visite témoigne, à plus d'un titre, de l'engagement et du leadership du chef de l'État dans la lutte contre le changement climatique. Une problématique qui, avait-il relevé le 23 septembre dernier à l'occasion de la 76e Assemblée générale des Nations unies, constitue une source d'instabilité des sociétés. "Les conséquences du dérèglement climatique, notamment la hausse du niveau de la mer, les tremblements de terre, les feux de forêts récurrents, mettent nos sociétés et nos communautés sous pression (...). Ces phénomènes interagissent avec les problèmes socio-économiques et politiques dans nos pays, mettent en évidence des risques tels que l'instabilité politique et économique, l'insécurité alimentaire et la migration à grande échelle, entre autres", avait-il indiqué. D'où, avait-il lancé, "un appel à plus de solidarité et à une augmentation significative des ressources consacrées à l'adaptation aux changements climatiques".

Quoi qu'il en soit, au terme de sa visite, le président de la République a remercié le prince héritier de la couronne d'Angleterre et s'est dit séduit par l'étendue du travail abattu par les personnels du "Kew Gardens".

Fondé en 1759, ce lieu abrite un des plus grands herbiers du monde, avec sept millions de spécimens et plus de trente mille espèces de végétaux.



Photo : DR

Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba et le prince Charles au Kew Gardens.

CESE : tomber de rideau de la 2e session ordinaire

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

C'est ce jeudi que s'achève la 2e session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Une clôture intervenant après plusieurs semaines d'intense réflexion et autres travaux. Depuis le 7 septembre dernier, les conseillers du CESE, issus des différents pans de la société gabonaise, ont planché sur une thématique majeure à savoir : "Zone de libre-échange continentale africaine : quelles opportunités pour le Gabon ?".

Concrètement les panélistes ont réfléchi sur l'apport de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) à l'économie gabonaise. Ainsi durant l'actuelle session, les conseillers ont examiné les différents avantages de la Zlecaf, les réglementations commerciales appropriées et leur promotion auprès des acteurs du secteur privé et des "politiques". Non sans s'appesantir sur l'augmentation du volume des exportations. Des thèmes de réflexion en phase avec la vision de René Ndemezo'Obiang, président du CESE. À l'ouverture de ladite session, ce dernier n'avait pas manqué de révéler que : "La création de la zone de libre-échange doit amener l'économie gabonaise à se réadapter pour faire face aux nouveaux défis de l'intégration régionale". Soulignons que la Zlecaf permet de réduire drastiquement les droits de douane entre les pays membres. Tout comme elle facilite les échanges et services.

Pour rappel, la Zlecaf est effective depuis le 1er janvier dernier. Celle-ci devrait à terme permettre aux pays africains de lutter contre la pauvreté en passe de devenir endémique à l'échelle continentale. Objectif : sortir de la pauvreté 30 millions d'âmes et par la même occasion accroître le revenu de 68 millions de personnes. Lesquelles personnes vivent avec moins de 3000 FCFA par jour.

Dans la même foulée, la Zlecaf compte réorganiser les marchés du continent africain. Le Gabon et les autres signataires de l'accord vont tirer plusieurs avantages, essentiellement mercantiles, de la Zlecaf.



Photo : DR

Le président du CESE lisant son allocution circonstancielle à l'ouverture de la deuxième session ordinaire qui s'achève aujourd'hui.

Présidentielle 2023 : cinq candidats déjà dans les starting-blocks

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

À plus d'un an de la présidentielle prévue en août 2023, les appétits s'aiguisent, les ambitions s'affirment. Pour preuve, cinq personnalités se sont déjà déclaré candidates à ce scrutin. Sur le plan politique, la plus connue d'entre elles est sans conteste Mike Jocktane. Investi par sa formation politique, le président fondateur du Gabon nouveau se présente comme un "homme de terrain et d'État".

Leader syndical, Jean-Robert Menie ne dispose véritablement pas d'une expérience politique. Connu du grand public pour son combat contre les tracasseries et autres abus dont seraient victimes les transporteurs terrestres de notre pays, il entend néanmoins faire de sa virginité politique, un atout. D'autant qu'il entend aller à la rencontre de ses compatriotes en clamant sa différence, en se démarquant clairement" de la majorité et de l'opposition qui ne parviennent pas à trouver des solutions aux maux du pays".

Seule femme à ce jour à s'être lancée dans la course, Marie-Sylvie Hervo Akendengue est quasi inconnue du grand public. Ancienne directrice de la Communication au ministère de la Justice, l'ambition présidentielle de cette "féministe engagée et citoyenne républicaine" est sous-tendue, entre autres, par la volonté "de remettre la justice au service des justiciables".

Que dire d'André Vincent Bouassa et Innocent F Bemvone Be Nze, deux compatriotes vivant aux États-Unis d'Amérique ? C'est sur les réseaux sociaux qu'ils ont officialisé leur candidature et qu'ils sont les plus actifs. Pour autant, est-ce que cela devrait leur permettre d'avoir une assise populaire ? Rien n'est moins sûr.

Dans tous les cas, cette liste de candidats est loin d'être close.



Photo : SM

Mike Jocktane, une des cinq personnalités candidates au scrutin présidentiel.

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Gabon-BDEAC : deux accords d'un montant de 35 milliards de francs

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

La question des inondations et celle de la lutte contre le Covid-19 étaient au centre de la signature, le 28 septembre au siège du ministère de l'Économie et de la Relance à Libreville, de deux accords de prêt entre l'État gabonais et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC).

Le premier accord, d'un montant de 20 milliards de francs, concerne le Plan complet de réinstallation des personnes affectées par les projets d'aménagement des bassins-versants des quartiers Lowe-IAI, Gué-Gué et Terre-Nouvelle. Il s'inscrit dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation (PAT). En effet, pour endiguer le phénomène des inondations récurrentes à Libreville et leurs conséquences sur le plan socio-économique, le gouvernement avait engagé un plan d'action portant notamment sur l'aménagement des principaux bassins-versants de la capitale gabonaise. Trois bassins-versants avaient été identifiés, à savoir Gué-Gué, Lowe-IAI et Terre-Nouvelle.

La réalisation des travaux d'aménagement de ces bassins était conditionnée à la libération préalable des zones occupées. C'est dans ce contexte que le gouvernement avait obtenu de la BDEAC un financement de 40 milliards de francs pour financer la réinstallation des personnes affectées par l'aménagement desdits bassins-versants. Il s'agissait alors de construire, à Bikelé, 930 logements, un dispensaire, trois écoles, un collège et d'autres équipements collectifs. Cependant, il est apparu de nouveaux besoins, notamment l'aménagement de la voie d'accès et l'alimentation du site du projet en eau et en électricité. C'est pour répondre à ces nouveaux besoins que l'accord d'un financement supplémentaire de 20 milliards de francs a été mis en place. Portant ainsi ce prêt à 60 milliards francs. Le second accord, d'une valeur de 15 milliards de francs, est destiné au Plan de riposte contre la pandémie de Covid-19.



Photo : GRM

Echange de documents entre la ministre de l'Economie, Nicole Janine Lydie Roboty-Mbou et le président de la BDEAC, Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

Forêt/Bois : la "FSC Friday" sensibilise sur l'importance de la certification


Photo : DR

Les responsables du Bureau FSC

Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

À la faveur de la traditionnelle "FSC Friday", une journée portes ouvertes que l'organisation de la certification Forest Stewardship Council (FSC) tient habituellement les 3e vendredi du mois de septembre, les responsables Afrique de cet organisme ont fait la démonstration des bienfaits de la norme FSC à la fois sur l'économie, le social et l'environnement. " Le FSC est un mécanisme de certification qui augmente la qualité de la gouvernance des forêts. En ce sens que cette norme certifie que les ressources forestières [...] ont été exploitées dans une source gérée durablement ", a indiqué Georges Akwah Neba, coordinateur FSC pour le Bassin du Congo. Pour cet expert, une forêt certifiée bénéficie d'une valeur ajoutée et accède facilement aux marchés niches qui paient un prix plus élevé le bois issu d'exploitations certifiées. " C'est donc une plus-value économique pour le pays " en termes de transparence et de baisse (considérable) de la corruption. De plus, la certification atteste que les concessionnaires ont respecté la législation en vigueur en matière d'exploitation forestière, les droits des communautés et des populations autochtones, en même temps qu'ils ont respecté les droits des travailleurs. Des exigences pas toujours bien comprises des exploitants forestiers qui hésitent encore à y souscrire. Actuellement, seuls Rougier Gabon, la Compagnie équatoriale du bois (CEB) et la Compagnie des bois du Gabon (CBG), filiale de Precious Wood sont certifiées. Ce qui représente à peine 2,6 millions hectares de forêts sur les 22 millions que compte la forêt gabonaise. Une maigre récolte alors que l'échéance de 2022 arrive à grand pas. Georges Akwah reste néanmoins optimiste quant aux engagements pris par les autorités gabonaises.

Les impôts à la poursuite des recettes fiscales

G.R.M
Libreville/Gabon

Un mois durant, les agents collecteurs de la Direction générale des impôts (DGI) vont sillonner la commune d'Akanda, le marché de Mont-Bouët et ses environs. Ce, dans le cadre d'une mission dénommée "opération de fiscalisation du Grand Libreville" lancée mardi dernier par le DGI, Gabin Otha-Ndoumba.

Si elle vise à constituer un fichier global des opérateurs économiques établis dans la localité et les quartiers susévoqués, cette opération doit permettre à la DGI de localiser la matière imposable et liquider l'impôt. En somme, la DGI se lance à la poursuite des recettes fiscales qui lui échappent. Une mission d'augmentation de la mobilisation des ressources qui se veut conforme aux instructions des autorités gabonaises, en vue de réduire l'endettement du pays. "Il est évident que pour se priver des ressources d'emprunt, il faut augmenter la mobilisation des ressources propres", a concédé Gabin Otha-Ndoumba.

Lequel a fait un lien entre cette opération et les échanges du ministre du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, avec ses collègues du gouvernement, en vue de l'élaboration du projet de loi des finances (PLF) 2022. Échanges durant lesquels la problématique de l'optimisation des recettes fiscales avait été longuement évoquée, pour réduire l'inquiétante fréquence de l'endettement du Gabon sur les marchés financiers internationaux.

La présente opération doit, au demeurant, permettre de mobiliser les recettes fiscales, tout en s'attaquant au secteur informel qui reste sous-fiscalisé, voire pas du tout.


Photo : GRM

L'opération de fiscalisation se tiendra durant un mois.

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Violences en milieu scolaire : l'urgence de juguler le phénomène au Gabon

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

PRÉVENIR les violences en milieu scolaire et offrir un environnement scolaire sain, sûr et sécurisé aux élèves. Tel est, entre autres, l'objectif du séminaire de formation sur la stratégie de lutte contre les violences en milieu scolaire ouvert hier dans un hôtel de la place par le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama-Daouda.

Prenaient également part à ces travaux initiés par le ministère de l'Éducation nationale, en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Noël-Marie Zagré et *Éric Voli Bi*, respectivement représentants de l'Unicef et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Ainsi que les acteurs religieux, éducatifs…

Parce que les violences en milieu scolaire sont un réel problème de société, il est plus qu'impératif de se pencher sur cette question, au moment où les élèves renouent avec le chemin de l'école. Selon des données d'enquête, les violences verbales et physiques sont les plus fréquentes au Gabon. Elles représentent 80 % des enquêtés. De façon générale, les élèves sont souvent les plus touchés par ces violences. Pour le représentant de l'Unicef au Gabon, "84 % sont victimes de violence verbale, cela en fonction de leur niveau. En ce qui concerne les violences physiques, 6 à 7 élèves sur 10 les ont subies. Enfin les violences sexuelles sont, elles aussi, présentes chez les élèves avec 29 à 54 % de victimes". Les violences scolaires impactent négativement l'indice du capital humain. Pis, les résultats scolaires des enfants. Il revient alors à toutes les parties de s'impliquer dans l'éradication de ce problème. Pour le ministre de l'Éducation nationale, ce phénomène ne saurait être pris en compte sans la participation de la cellule familiale. "Les parents prolongent-ils l'instruction des enfants en les aidant à faire leurs devoirs, en étant attentifs aux observations des enseignants sur les comportements déviants ou prohibés de leurs progénitures. Les parents aident les enfants à s'insérer dans la société dont ils doivent apprendre les codes", a indiqué Patrick Mouguiama-Daouda. La violence à l'école n'est pas sans conséquence. Ce phénomène est susceptible de favoriser le décrochage scolaire. En mettant en place des stratégies efficaces en ce qui concerne la lutte contre la violence à l'école, il est possible d'y remédier. Les travaux qui prennent fin aujourd'hui doivent déboucher sur la mise sur pied d'une stratégie nationale.



Photo : Prissilia Mouguiama Mouity

Les officiels au premier rang des participants issus de divers horizons.

Le clin d'œil de Lybek



Gabon Égalité : pour une détection précoce des cancers du sein et du col de l'utérus

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre du programme Gabon Égalité, le ministère de la Santé a ouvert hier au centre d'action sociale d'Akébé, la formation au dépistage contre les cancers des personnes à motricité réduite. En présence de la coordinatrice du programme Gabon Égalité, Olivia Biba.

Il s'agit, au cours de cet atelier qui prend fin le 5 octobre prochain, de former les sages-femmes sur la détection précoce des cancers du sein et du col de l'utérus chez les femmes vivant avec le handicap. En effet, Nathalie Ambounda Ledaga, directrice du programme national de prévention et de lutte contre les cancers a précisé "qu'en vue du lancement de la campagne "Octobre rose", des instructions nous ont été données pour intégrer cette activité au sein des Centres de santé. Et la particularité du site d'Akébé est qu'il est mitoyen de la maison des personnes vivant avec un handicap. Pour réduire les inégalités d'accès aux soins, nous avons choisi ce centre pour qu'au terme de cette activité, les personnes à mobilité réduite sachent que pour les dépistages du cancer du sein et du col de l'utérus, elles peuvent désormais avoir accès au niveau du centre de santé d'Akébé, il y aura des personnels et des infrastructures adaptés pour faciliter leur accès au dépistage du cancer du sein et du col". Durant cette phase, il est prevu de doter le Centre de santé d'Akébé en équipements et consommables pour la détection précoce des cancers du sein et du col de l'utérus (DPCSC), de former les sages-femmes exerçant au Centre de santé d'Akébé en 2021 sur la DPCSC, de sensibiliser les femmes vivant avec le handicap dans l'aire du centre de santé d'Akébé en 2021, de dépister au moins 70 % des femmes vivant avec le handicap dans l'aire du centre de santé d'Akébé en 2021 et de traiter les lésions découvertes au cours de cette activité.

À cet effet, la sage-femme major, Joséphine Ze Obame Mba Ondo, a signalé que "cette formation pratique est la bienvenue car, les années antérieures nous ne faisions que la sensibilisation. Nous espérons que celle-ci nous dote de plusieurs compétences afin de mieux traiter les patients".



Photo : H.N.M.

Les participants durant la formation, hier au centre social d'Akébé.

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Ordre gabonais des architectes : Erichk Mauro Nguema, nouveau président

JMN
Libreville/Gabon

Le bureau installé à l'effet d'organiser l'assemblée générale élective du nouveau bureau de l'Ordre gabonais des architectes (OGA) a mené à bien sa mission. Le 25 septembre passé, à la Chambre de commerce de Libreville, cette commission a organisé des élections qui ont vu la liste unique conduite par Erichk Mauro Nguema, élue par 34 voix sur 35 membres inscrits.

Mauro Nguema devient ainsi le nouveau président de l'ordre gabonais des architectes à la suite d'une élection authentifiée par un cabinet d'huissiers. En présence du ministre des Travaux publics, Léon Armel Bounda Balonzi, tutelle administrative de cette institution. Ce dernier a d'ailleurs indiqué que le ministère dont il a la charge ambitionne de mettre les architectes locaux au cœur de leurs bâtiments, villes et villages tant "notre architecture doit avoir une identité, être marquée du sceau de la beauté et participer ainsi à booster le tourisme".

Aussitôt installé dans ses nouvelles fonctions par le ministre des Travaux publics, le nouveau président de l'OGA a placé son mandat sous le sceau de l'inclusion. Une inclusion qui convie tous les architectes à toutes les activités ordinales, gage "de notre considération auprès des masses populaires, des investisseurs privés et des pouvoirs publics". Le nouveau président de l'OGA et son équipe entendent ainsi renforcer le cadre juridique de la profession au Gabon et le faire respecter. Ceci passe,



Photo : DR

Erichk Mauro Nguema installé dans ses nouvelles fonctions de président.

confie Mauro Nguema, par le toilettage du règlement intérieur et la promulgation de la loi sur l'architecture. Histoire d'arrimer et connecter le Gabon aux pratiques et standards internationaux. Place désormais au travail pour la nouvelle équipe dirigeante de l'OGA pour un mandat de 3 ans.

Solidarité : des dons divers offerts par Zarfund

ENA
Libreville/Gabon

En partenariat avec l'ONG Amaind et l'établissement de formation professionnelle EMIG, la plateforme de financement participatif Zarfund vient d'organiser à Libreville une cérémonie de remise de dons divers à plusieurs personnes issues de milieux différents.

Il s'agissait surtout de produits de première nécessité (sucre, riz…), mais que Zarfund entend renforcer dans les semaines à venir par d'autres dons tels que des ordinateurs portables, imprimantes, et autres appareils électroniques de valeur, devait préciser Alex, l'un de ses responsables. Il faut dire que par ses actions, la plateforme, dont l'implantation est récente dans la capitale, envisage de mieux se faire connaître du grand public afin que celui-ci saisisse mieux son fonctionnement et les avantages énormes qu'il pourrait en tirer.

Présentée comme " un concept révolutionnaire ", Zarfund est une application de partage libre qui permet à ses membres d'engranger des sommes importantes à partir d'un " don " de départ minime, soit 11 000 francs. Le système permet de progresser à partir de ce " don " unique vers des lendemains qui chantent.



Photo : Antonel ESSONNE

Un instantané de la remise symbolique de dons par Alex (d), un des responsables de la plateforme d'entraide.

D'ailleurs, la remise de dons avait été précédée d'une séance de formation destinée aux membres déjà inscrits afin de leur donner des outils favorables à la maîtrise des différentes évolutions de ce système inédit aux vertus insoupçonnées.

" Tous les membres ont le devoir de faire connaître Zarfund à leurs familles, amis, collègues de travail, … pour qu'ils viennent à leur tour y adhérer. C'est un système basé sur l'amour, la justice et l'honnêteté. Il est fondé sur le passage biblique de Matthieu 7:12 qui dit ceci : " Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux, car c'est la loi et les prophètes" ; tout part de là, et à l'intérieur il y a une expression de la loi de la nature qui veut que lorsque vous semez, vous devez inéluctablement récolter ".



FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil : cinq maisons réduites en cendres au Château

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

UN incendie d'une rare violence s'est déclaré, dans la nuit de lundi à mardi dernier, au quartier Château, dans le 2e arrondissement de Port-Gentil. Précisément dans la zone dite Cité, sise derrière la pharmacie Ikouakoua. Les flammes ont réduit en cendres cinq maisons d'habitation, condamnant ainsi de nombreuses familles à dormir à la belle étoile. Si les causes de ce sinistre ne sont pas clairement établies pour le moment, la piste d'une bougie allumée et laissée au mauvais endroit dans l'une des maisons, semble être privilégiée. À côté de celle-ci, l'hypothèse d'une marmite oubliée sur le feu ou celle d'un court-circuit. Vu qu'à l'heure où les flammes ont commencé à se propager, vers 2 heures de la nuit, l'éventualité d'une marmite oubliée sur le feu semble être remise en cause. " Ce sont les câbles de courant qui sont à l'origine de ce brasier ", croit savoir un des sinistrés. Lequel, après avoir fondu en larmes, s'est réjoui de ce qu'il n'y ait eu aucune perte en vies humaines dans cet incendie, qui aurait bien pu déboucher sur une véritable tragédie.

Face à la recrudescence des incendies dans la capitale économique, les habitants devraient davantage être sur leurs gardes. Toute chose qui passe par le respect des consignes de sécurité (surveillance des bouteilles de gaz, vérification des branchements électriques, entre autres).

Pour rappel, en juillet dernier, deux épiceries et un salon de coiffure ont été réduits en cendres au carrefour Mini-Prix, dans le 1er arrondissement de Port-Gentil.



Photo : JP Allogo

Les décombres laissés par le brasier.

Bikélé : un ancien militaire accusé de vente illicite des terrains de l'État

Abel EYEGHE EKORE
Ntoum/Gabon

MONSIEUR Alain, un militaire à la retraite, appartenant autrefois au corps du bataillon des sapeurs-pompiers, est accusé de se livrer depuis plusieurs années à la vente illicite des terrains appartenant à l'État, donc d'intérêt public, à Bikélé, dans le 3e arrondissement de la commune de Ntoum, aux lieux-dits Bizango Mekoma et Bizango Akelening.

En dépit des nombreuses plaintes adressées aux pouvoirs publics par la mairie de Bikélé, rien ne semble faire reculer le mis en cause. Au contraire, indique une source approchée du côté de l'institution municipale, " les ventes se poursuivent de plus belle au profit des opérateurs économiques ".

Toujours selon cette source, " l'ancien militaire incriminé fait actuellement dans le trafic d'influence. Pour exemple, il est observé avec scepticisme en zone DUP N° 289 du 30 juin 2010, la présence sur ce site de pancartes de réservation foncière attribuées à certains membres du gouvernement et aux corps militaires, sans la moindre notification à l'administration locale. Vérification faite par les services de la maire auprès des services compétents, il n'en est rien. Au regard de ce que toutes ces pancartes sont fausses. "

Aussi, la mairie de Bikélé attire-t-elle l'attention des pouvoirs publics sur ce sujet, d'autant plus que cette situation sape les efforts du gouvernement relativement à la mise en œuvre des projets d'intérêt public dans cette zone. Notamment, argue notre source, la construction d'un collège d'enseignement secondaire public au titre de la phase 2 du programme Pise.



Photo : Abel Eyeghe

Cette fausse réservation foncière serait l'œuvre du mis en cause.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

EA/21.09.2021

N° 003013 /MER/SG/DGDDI

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) porte à la connaissance du public que des personnes mal intentionnées procèdent actuellement, par leurs contacts, à la collecte des dossiers en vue du recrutement au sein de notre administration.

Les Douanes Gabonaises démentent formellement être à l'origine de cette démarche frauduleuse qui vise à extorquer de l'argent à des compatriotes et rappellent que tout concours d'entrée en douane se fait par voie de communication officielle, conformément aux dispositions des textes en vigueur.

Par conséquent, l'Administration des Douanes invite le public à la vigilance et à signaler ces faits à la Gendarmerie Nationale ou au Commissariat de Police le plus proche.

Fait à Libreville, le 21 SEP. 2021

Le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects

Boris ADMINA ATCHOUGHOU

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
823, Avenue Nelson MANDELA, Z.I. Oloumi, B.P.40 Libreville - GABON
Cabinet.dg@douanes.ga / Tél : +241(0)11-79-53-72
www.douanes.ga

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Arsenal accepte finalement de libérer Aubameyang pour Luanda

GRÂCE aux efforts conjugués de PEA, du manager général des Panthères Pierre Aubame, du coach national, de la Fégafoot et des plus hautes autorités de notre pays, les dirigeants des Gunners ont accepté de libérer notre capitaine pour l'Angola, malgré le fait que ce pays soit sur liste rouge. Une grande victoire pour notre "diplomatie sportive".

W.N.
Libreville/Gabon

C'EST un véritable ouf de soulagement pour les Panthères et Patrice Neveu, le coach national. Les dirigeants d'Arsenal, qui étaient en réunion hier à Londres (Angleterre) avec Pierre-Emerick Aubameyang, ont décidé, à la lumière des arguments apportés par notre capitaine, de le laisser partir en Angola. Le capitaine des Panthères, longtemps incertain, jouera donc le 8 octobre prochain à Luanda face aux Palancas Negras et le 11 octobre à Franceville contre le même adversaire.

" Les dirigeants d'Arsenal, après avoir entendu hier notre capitaine, ont décidé de le laisser partir à Luanda. Aubameyang, au cours de cette réunion, a clairement expliqué à ses dirigeants l'importance du match de Luanda. Car, pour lui, a-t-il indiqué, sa détermination de qualifier le Gabon pour le Mondial est indéniable", nous a confié une source digne de foi proche de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot). Toutefois, selon la même source, " à son retour de Luanda et Libreville, Pierre-Emerick sera placé à l'isolement pendant dix jours dans un pays de son choix. À cet effet, Arsenal mettra à sa disposition un préparateur physique qui le suivra durant toute la période d'isolement". Et ce pays devrait vraisemblablement être la France, affirme une autre source. Le degré de patriotisme de Pierre-Emerick Aubameyang est véritablement à saluer dans cette affaire. Car, il n'a ménagé aucun effort pour convaincre ses dirigeants. Tout comme le manager général, Pierre Aubame, le coach national, la Fégafoot et les plus hautes autorités de notre pays qui ont travaillé dans l'ombre pour l'aboutissement heureux de ce dossier.

Pourvu que le Gabon gagne pour la première fois à Luanda, le 8 octobre prochain !



Photo : Franck Martial Mombo/ L'Union

Pierre-Emerick Aubameyang (9) : «un vrai patriote !»

Éliminatoires du Mondial 2022 : quatre arbitres gabonais pour Ghana-Zimbabwe



Photo : Prospere Sax

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

LA Fédération internationale de football association (Fifa) a désigné un quatuor arbitral gabonais pour officier la rencontre entre les Black Stars du Ghana et les Warriors du Zimbabwe, comptant pour la 3e journée des éliminatoires de la Coupe du Monde " Qatar 2022 ".

Cette opposition entre les deux sélections anglophones, qui va se disputer en terre ghanéenne, le 9 octobre prochain au Cape Coast Stadium, sera dirigée par le Gabonais Pierre Ghislain Atcho. Il sera assisté de nos compatriotes Boris Marlaise Ditsoga (1er assistant), Montel Moussounda (2e assistant) et Castane Éric Arnaud Otogo (4e officiel). Par ailleurs, le Guinéen Doumbouya Aboubacar est désigné comme évaluateur, alors que Mohammed Sanusi du Nigeria est le commissaire de match.

Pour rappel, le Ghana compte 3 points au même titre que l'Éthiopie. Le groupe est dominé par l'Afrique du Sud (4 points), alors que le Zimbabwe (1 point) est bon dernier.

Liste de Neveu : Meye, Mayi sur la liste, Fahd Ndzengue et Gilchrist Nguema "out" ?

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE sélectionneur des Panthères, Patrice Neveu, rend publique, aujourd'hui, la liste des 23 Panthères devant prendre part aux deux rencontres Angola-Gabon et Gabon-Angola des 8 et 11 octobre prochains. Deux rencontres comptant pour les 3e et 4e journées des éliminatoires du Mondial "Qatar-2022".

A priori, il ne devrait pas y avoir de grand chambardement par raport à la liste contre la Libye et l'Égypte. Mais, il y aura forcément du changement. Surtout au niveau du secteur médian offensif et en attaque. Étant "blessé", Fahd-Richard Nzengue Moubeti pourrait être remplacé par Kevin Mayi qui s'est récemment engagé avec Denizlispor (D2 turque). Pour compléter sa liste au niveau offensif, Patrice Neveu pourrait faire revenir "le jeune" attaquant de la formation marocaine de l'Ittihad Tanger (D1-Maroc) Axel Meye Me Ndong (26 ans). Au niveau défensif, avec la belle "reconversion" de Didier Ndong en défense centrale, Gilchrist Nguema pourrait en faire les frais. Lui dont le caractère bien trempé commence à déplaire dans la tanière. "Un revenant" pourrait aussi revenir dans la tanière. Il s'agit du défenseur central Franck Obambou.

Mais qu'en est-il des binationaux désireux d'intégrer la tanière ? Selon nos informations, Ulrick Eneme Ella (attaquant) et David Sambissa devraient faire partie de cette liste. Quant à Nathan Ngoumou et Yannis N'Gakoutou, ils attendent toujours le feu vert de Zurich pour définitivement intégrer les Panthères.



Photo : DR/ L'Union

C'est aujourd'hui que Patrice Neveu rend publique sa liste.

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Covid-19 : comment vit-on les mesures barrières à Mékambo ?

L'APPARITION en mars 2020 de la pandémie de coronavirus au Gabon a considérablement changé le mode vie des Gabonais. En raison des mesures instaurées par le gouvernement en vue de freiner la propagation de ce virus dans notre pays. Quel en est l'état des lieux dans le chef-lieu du département de la Zadié ?

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

MEKAMBO, la principale ville du département de la Zadié, est située à 175 km de Makokou, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo. À un jet de pierre des deux frontières avec le Congo. À savoir Mazingo (canton Djouah) et Ekata (canton Loué).

Une fois à Mékambo, après 4 à 5 heures pénibles sur une route défoncée, au départ de Makokou, la première impression qui s'impose au visiteur est celle d'une ville déserte. Et au fur et à mesure que l'on avance, quelques personnes observent le passage du véhicule de transport en commun devant leurs habitations. Mais dans la plupart des voies, recouvertes de pavés, les silhouettes des habitants se raréfient. "Quand on voit comme ça, on se dit que Mékambo se comporte en bon élève respectueux des mesures barrières édictées par le gouvernement : éviter les déplacements inutiles en cette période de pandémie", commente un passager qui a pris place dans le transport suburbain qui vient de faire son entrée dans la ville. Mais cette appréciation n'est à l'évidence qu'une pâle copie de la réalité que le quartier Vie-Chère, le plus mouvementé de la localité, tient justement à démontrer.

Ici en effet, il y a du monde dans la rue. Seulement, aucune des personnes rencontrées ne porte de masque et les embrassades se poursuivent comme au bon vieux temps. Celles qui en portent sont tout de suite tournées en dérision ou accablées de quolibets par les résidents. Pis, certains Mékambois ne cachent pas leur opposition aux mesures barrières. "Ça se voit que vous ne vivez pas à Mékambo. Quand vous arborez un masque de la sorte, tout le monde vous regarde bizarrement", fait observer un habitant à un journaliste fraîchement arrivé dans la ville aux deux frontières (au nord, le Cameroun, à l'est, le Congo-Brazzaville).

Gaël, résident à Libreville mais en vacances dans la Zadié, dit avoir vécu l'amère expérience du rejet des mesures gouvernementales sur le Covid en allant présenter ses civilités à son cousin. "Il m'a subitement arraché le masque que je portais et l'a jeté au feu, en me disant, ici, il n'y a pas de coronavirus". Même réaction à Mbelakembe, un autre quartier de la commune : "Le coronavirus, c'est pour vous les gens qui venez des grands centres urbains du pays. Nous, on ne connaît pas le Covid-19. D'ailleurs, il ne peut pas nous atteindre. Le coronavirus n'a pas droit de cité à Mékambo", croit savoir Georges. Pourquoi une telle attitude vis-à-vis d'une pandémie qui fait des ravages de par le monde ?

> C'est qu'à Mékambo, la sensibilisation au respect des mesures barrières ne se fait quasiment pas.

C'est qu'à Mékambo, la sensibilisation au respect des gestes barrières est quasiment inexistante. Dans les administrations et commerces, aucune affiche invitant les populations à prendre des précautions contre cet ennemi invisible. Pas plus qu'à l'entrée des services de la préfecture, par exemple, ou de Gaboprix, le plus grand magasin de la place, aucune disposition - pas même la présence d'un seau d'eau pour le lavage des mains - n'est prise pour prévenir de la dangerosité de cette pandémie.



Photo: BOTOUNOU

Une vue du quartier Vie-Chère où les personnes visibles ici ne portent pas de masque.

Serait-ce alors l'absence d'un dispositif sécuritaire à l'initiative des instances dirigeantes qui serait responsable du rejet des mesures barrières par la population de la Zadié ? Et si c'était le cas, qu'attend-on donc pour inverser la donne actuelle afin que les Mékambois soient eux aussi pris en compte dans les campagnes de sensibilisation anti-Covid ?

"Notre coronavirus, ce sont les éléphants qui rôdent derrière nos maisons"

CNB
Libreville/Gabon

L'ABSENCE de signaux et éléments qui accompagnent la lutte contre la pandémie dans la ville peut expliquer en partie le déni autour de la pandémie à Mékambo. Tant depuis l'avènement de celle-ci, aucune autorité n'y a évoqué ouvertement la question. Aucune campagne de sensibilisation n'ayant pas, jusque-là, été menée.

"Nous suivons tout à travers les médias. On n'a jamais reçu un don de masques comme on l'a vu ailleurs. Encore moins des campagnes de sensibilisation. Notre coronavirus ici à Mékambo, ce sont les éléphants qui rôdent derrière nos maisons en plein centre-ville", fait remarquer Alfred B.

L'absence d'affiches de sensibilisation sur les mesures barrières à l'entrée des administrations, des boutiques et au niveau du marché atteste de ce qu'ici, l'on est plus préoccupé par autre chose que le coronavirus. Aucun commerçant ne se risque à la vente de bavettes, tant celles-ci risqueraient de ne pas trouver preneurs.

Même le centre médical ne semble pas préoccupé par cette pandémie. "Les patients qui arrivent à l'hôpital, sont des cas de paludisme, de maladies diarrhéiques et d'autres pathologies. Généralement, quand ils suivent bien leur traitement, ils guérissent. Sauf des cas graves que nous évacuons souvent vers Makokou compte tenu de l'absence de plateau technique fiable", relate une infirmière sans masque. Tout comme d'ailleurs le reste du personnel soignant.

CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant mise en demeure)

Dans le cadre du recouvrement des cotisations sociales, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les employeurs qui lui sont redevables qu'elle déploiera l'ensemble de ses mécanismes de contraintes exécutoires à leur encontre du :

29 Septembre au 22 Octobre 2021.

A toutes fins utiles, l'ensemble des banques, fournisseurs et clients desdits débiteurs seront mis à contribution pendant cette opération de recouvrement.

Toutefois, soucieuse d'accompagner ses partenaires, elle les invite à régulariser leur situation à la lecture de cette note qui vaut pour dernière relance.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 27 septembre 2021

LE DIRECTEUR GENERAL

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE
Le Directeur Général
GABON

Patrick OSSI OKORI

2070, Avenue Georges Damas Aleka, Batavéa • B.P : 134 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25 • Centre d'appels : 1432
Cellule plaintes clients : 1431 • www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel

PROVINCES

province.union@sonapresse.com

Omboue : Carmen Ndaot en soutien aux élèves des familles économiquement faibles

LA ministre de la Promotion des investissements, par ailleurs fille de la province, a offert des kits scolaires à 150 apprenants.

René AKONE DZOPE
Omboue/Gabon

ACTE salvateur que celui posé le week-end dernier, à Omboue, dans le département d'Etimboue, par la ministre de la Promotion des investissements, Carmen Ndaot, par ailleurs fille de la province. Le membre du gouvernement, par l'entremise de ses collaborateurs, a offert 150 kits scolaires aux élèves de la localité issus de familles économiquement faibles. Une action citoyenne que la bienfaitrice inscrit dans le registre du respect des consignes sans cesse édictées par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, "qui nous a toujours incités à prôner le partage, c'est-à-dire tendre la main à l'autre, mais aussi valoriser l'instruction et l'éducation tant la jeunesse est pour lui un atout important pour l'avenir de notre pays", a-t-elle souligné.

L'élue locale du 3e arrondissement de Port-Gentil a glissé également un mot sur la présence effective du Covid-19 au Gabon de ses variants encore plus mortels, et a invité au strict respect des mesures de riposte mises en place par les plus hautes autorités.

Luka Nzamba et Gueye Mboukou, au nom des bénéficiaires et des parents, ont salué le énième geste de Carmen Ndaot en leur faveur. D'après eux, le membre du gouvernement s'investit corps et âme, depuis des années, dans des actions à forte tonalité sociale. Notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, sans oublier ceux d'adduction d'eau potable, d'organisation des arbres de Noël, etc.

"Merci maman Carmen, que Dieu vous bénisse et vous en donne encore plus afin de maintenir cette flamme de solidarité " a concédé le petit Luka.



Vue de quelques apprenants bénéficiaires.

Photo Julie Ngoumbi

Le ministre de l'Habitat sur le terrain



Le chantier de la Dorade pourrait bien reprendre.

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

LE ministre de l'Habitat, Olivier Ekomiye, a séjourné dans les communes de Port-Gentil et d'Omboue les 22 et 23 septembre 2021 derniers. Au cours de ce séjour, le membre du gouvernement a eu une rencontre de prise de contact avec les collaborateurs sous sa tutelle. À la salle polyvalente du gouvernorat. Le membre du gouvernement a saisi cette opportunité pour rappeler à tous et à chacun l'obligation professionnelle de satisfaire à la feuille de route fixée par l'exécutif, au moment où les attentes légitimes des populations dans le domaine se renforcent au fil des années. L'occupation illégale du domaine public a figuré en bonne place des échanges entre le ministre et ses interlocuteurs. En fait, ce séjour était également l'occasion pour l'autorité de toucher du doigt les réalités locales, d'évaluer ce qui se fait au niveau des lotissements ou des services fonciers de l'État, l'état des chantiers à l'arrêt et, surtout, d'apprécier comment et dans quelle mesure sont exécutées les missions dévolues à l'ANUTTC dans le cadre des opérations foncières. Ce qui a donné lieu à une descente in situ sur les réservations foncières de l'État situées dans la périphérie de la capitale économique. À ce qu'il semble, le chantier de la Dorade, à l'arrêt depuis plusieurs années, pourrait être relancé.

La visite d'Olivier Ekomiye s'inscrit, a-t-on appris, dans le cadre du suivi des impératifs du Plan d'accélération de la transformation (PAT) 2021-2023, prescrit par le président de la République autour de deux Task forces : la réforme foncière et la relance des chantiers immobiliers à l'arrêt.

Mékambo : fin des activités de vacances de "Bana Bâ Mékambo"



Une vue des panélistes lors de la conférence-débat.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

LE bureau directeur de l'Association Bana Bâ Mékambo (regroupant élèves et étudiants originaires du département de la Zadié), a clôturé, au lycée Mohamed-Moapa-Beotsa, ses activités de vacances par une conférence-débat sur le thème : "Pensons Mékambo".

Occasion pour les panélistes d'édifier l'assistance sur l'ambition de développement de Mékambo aux plans éducatif, économique et géostratégique. Proviseur du lycée Moapa-Beotsa et cofondateur de ladite Association, Alexandry Ilongo Adamou a insisté sur les questions éducatives en relevant l'insuffisance des écoles publiques dans la Zadié. "Nous notons aussi des carences dans le recrutement des enseignants auxiliaires qui ne semble pas être bénéfique aux apprenants, puisque ces enseignants auxiliaires n'ont pas reçu une formation de base pour enseigner " a-t-il indiqué.

Ingénieur en géomatique, Brice Alain Elemy estime pour sa part que Mékambo doit se doter des caractéristiques susceptibles de la distinguer des autres villes du Gabon car, elle dispose " d'une richesse naturelle qui est la terre, pour laquelle elle doit tirer l'essentiel de ces richesses".

Administrateur économique et social et ancien député du cru, Bruno Mekossangoye, a, lui, émis l'idée d'une "révolution des mentalités des Mékambois en vue d'acquérir des connaissances à même de booster l'économie locale axée essentiellement sur le secteur tertiaire".

ANNONCES LÉGALES

ONE-DYAS KOWE LTD.
Société A Responsabilité Limitée de droit bahaméen au capital de 35.000 dollars américains
Siège social : Ocean Centre, East Bay Street, Nassau, BAHAMAS Numéro d'immatriculation : 11613 B
NIF : 796081 C

ONE-DYAS GABON SASU
Société par Actions Simplifiée Uni personnelle au capital de 1.000.000 francs CFA Siège social : 705 Boulevard du Bord de Mer, Immeuble Dumez, B.P. 2326, Libreville RCCM : GA-LBV -01-2020-B17-00032
NIF : 067 613 V

AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

I - En date du 27 septembre 2021, les Sociétés ONE-DYAS KOWE et ONE-DYAS GABON ont établi un projet de convention d'apport partiel d'actif soumis aux dispositions des articles 190 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

II - Le projet de convention d'apport partiel d'actif prévoit l'apport par la Société ONE-DYAS KOWE d'actifs pour une valeur de 55.081.647.929 Francs CFA et de passifs pour une valeur de 55 046 659 466 Francs CFA, soit un actif net apporté de 34 988 463 Francs CFA.

Il a été entendu que la Société ONE-DYAS GABON reprendrait les opérations actives et passives de la branche d'activité apportée par la Société ONE-DYAS KOWE à compter du 1er octobre 2020.

III - En vue de rémunérer l'actif net apporté à la Société ONE-DYAS GABON, celle-ci procédera à une augmentation de capital de 34.000.000 Francs CFA par l'émission de 3.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10.000 Francs CFA chacune. lesquelles seront attribuées à la Société ONE-DYAS KOWE.

IV - La valeur des actions de la Société bénéficiaire étant supérieure au montant nominal de celles-ci, il existe en conséquence une différence entre la valeur de l'apport consenti par la Société apporte use et la valeur nominale des actions créées par la Société bénéficiaire à titre d'augmentation de son capital. Il sera donc émis une prime d'apport de 988 463 francs CFA.

V - Les créanciers des parties à l'opération dont la créance est antérieure à la date de la présente publication pourront former opposition dans le délai de trente (30) jours à compter de la présente publication devant le Tribunal compétent de Libreville.

VI - Conformément à l'article 194 de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, deux exemplaires du projet de convention d'apport partiel d'actif ont été déposés au nom des deux sociétés concomitamment au Greffe du Tribunal de commerce de Libreville.

Les Sociétés ONE-DYAS KOWE et ONE-DYAS GABON **19609**

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

19564 — J.F.Tog cher empl ménagère logée&nourrie, sortie 2fois/mois. tél: 076 23 83 36

19573 — J.F. Santoméenne cher empl ménagère ou cuisinière. Tél: 066 27 53 01

19588 — J.F.Gab cher empl nounou 1/2jrnée. Tél: 066 36 49 68

AVIS

LES ŒUVRES DE PIERRE

Ecole privée située à LOUIS : jusqu'au 30 septembre 2021, la Direction vous accueille pour les inscriptions et réinscriptions, du lundi au vendredi de 7h30 à 13h30 et le samedi de 8h à 12 heures.
Téléphone: 011.73.20.63 - adresse mail : **lesoeuvresdepierre@gmail.com** **18818**

MARQUE MOOV AFRICA - GABON TELECOM

La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins 1 facture impayée au 20 Septembre 2021, au titre des prestations Fixe / Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 30 Septembre 2021. Passé ce délai, **La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM** se réserve le droit de procéder à la suspension de nos prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

La marque MOOV AFRICA - Gabon Telecom remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. **19180**

Dans le respect des valeurs du WWF à savoir : **Le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité**, WWF Gabon recrute **un Directeur Administratif et Financier.**
Les termes de référence détaillés du poste sont disponibles à la demande par mail à l'adresse wwfgab@wwfgab.org.
Les candidatures composées d'un CV, une lettre de motivation et trois références sont attendues au plus tard le 15 Octobre 2021. **19547**

Société 2Y Assurances SARL

Madame **Vanessa Peggy MESTRE**, absente de son poste de Gérant depuis le 23 septembre 2021, est priée de regagner son poste ce lundi 4 octobre 2021, faute de quoi elle sera considérée comme démissionnaire. **19514**

FEDERATION GABONAISE DE GOLF

Les élections du bureau fédéral de la Fédération Gabonaise de Golf se tiendront le samedi 30 octobre 2021 au Golf Club de Moanda à 18h00.
Pour toutes informations complémentaires, contacter le bureau fédéral.
Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer l'expression de nos salutations. **19586**

SOMIVAB

Monsieur **ILOUSI MOUNGUENGUI CHRIST OLSEN**, qui a abandonné son poste de travail depuis le 23/09/2021, est prié de bien vouloir se rapprocher du bureau du Responsable du Personnel à ESSASSA, dès parution de la présente annonce. **19600**

AVIS DE DÉCÈS



Les clans Boudiegui, Boubouka et Mombi. Les familles Feus TOMBOUYIMBA, KEBA GUILENGUI, J. Joseph MAGAYA, MAYILA Jean. AYINE J. Maurice, J. Pierre GUILENGUI, Marie Julie GUILOLA, Suzanne MOUSSOUMBI, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Mme **MOURERENOU Elisabeth,** survenu le 20/10/2021 à Fougamou des suites d'une maladie. Programme :
- Vendredi 1er/10/2021 : Sortie du corps à Lambaréné puis départ sur Fougamou et veillée;
- Samedi 02/10/2021 : Inhumation au cimetière familial à Mourimatsiengui, son village natal. **19538**



Les familles de feu MOUELE Jean Bernard, M. et Mme IBINGA MOMBO Djescain, annonce le décès de leur fille **Euphrasie MOUELE MAGANGA,** survenu le jeudi 23 septembre 2021 des suites d'une courte maladie.
Le programme des obsèques s'établit comme suit :
- Vendredi 01 octobre 2021 : 15h sortie du corps suivie de la veillée au domicile familial sis au PK8 (2 écoles);
- Samedi 02 octobre 2021 : 10h inhumation au cimetière de Mindoumbé. **19585**



Les clans : **LITEMBRE, LOUAMBA, MBOMA, MOANDA, BASSANGA,** les familles des feux : **MOUBAMANGOYE Ludovic, SIMANGOYE Dominique, MVOULABOLO, Messieurs : MVOURI Modeste, NANGANDEME Pierre, MACKONGO, DIABANGOYE, PADI Maurice,** ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Moanda, Bakoumba, Mounana, le décès de leur fille, sœur, mère, belle-fille et belle-sœur, **TOUBANI Laurence Solange** épouse **NGONATA,** survenu le 22 septembre 2021 au CHUL des suites d'une longue maladie.
Le programme des obsèques est établi comme suit :
Vendredi 1er octobre 2021 : Sortie du corps de CASEPGA, exposition de **11H00 à 12H00** puis transfert vers la gare SETRAG.
Samedi 02 octobre 2021 : Arrivée à Moanda et veillée au domicile familial sis au quartier Rio.
Dimanche 03 octobre 2021 :
8H00 : Palabre traditionnelle
11H00 : Levée du corps et inhumation au cimetière familial
N.B. : Dans le strict respect des mesures sanitaires de lutte contre le Covid-19. **19590**



Les enfants de feu IVENDAGONTINA Antoine, les familles de feu DIBOULA Jean-Marie, enfants et petits-enfants, feue ILEMBI Jacqueline, enfants et petits-enfants, MOMBEY Boniface, enfants et petits-enfants, feu AVEYRA Jean-François, enfants et petits-enfants. Les familles Lin MOMBO SCHUMMER, JEUNEUX, MIKASSI, KELE, LEGAULT. Les Clans Boboundja, Gabenguet, Dian, Mibomou, Avondo, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur beau-fils, oncle, grand-père, M. **NGOUBADJAMBO MARCEL,** ancien sénateur de Mekambo, survenu le mercredi 15 septembre 2021 à Makokou. La sortie de la dépouille a lieu ce jeudi 30 septembre. **19435**



Melle Christina NGASSA, les Familles IVAHAT, IGAMBA alliés et connaissances, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-mère, belle-mère et mère Madame **ETOGO Albertine** survenu le 21 septembre 2021.
Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **19578**



La famille de feue Marie Thérèse DELICAT a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès brutal de leur fille, soeur et petite-fille **Sarah Nelly Lucresse DELICAT ROUCHARD,** survenu à l'HIAOBO, le 28 sept. 2021 à 18h des suites d'une courte maladie. **19589**



Les clans NGAMOUNG, YEFALE, ESSAMEYAGA, ESSOBAM ; la famille ENGONE Samuel informent les parents, amis et connaissance du décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et frère **ENGONE Samuel,** survenu à Libreville des suites d'une maladie.
Le programme des obsèques est établi comme suit :
- Vendredi 01/10/2021 à 14h sortie du corps de CASEP-Ga, exposition au domicile familial sis à Kinguélé route paver; veillée jusqu'à l'aube. -Samedi 02/10/2021, 9h départ de la dépouille pour St Pie X, 9H30 office religieux suivi de l'inhumation au cimetière de Mindoubé ; 13H retour du cimetière et repas;
- Dimanche 03/10/2021, conseil de famille. **19591**



Mme MOUSSANGA née CARRET Jacqueline Christiane et enfants ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville et de Douala, le décès de son époux **Théodore MOUSSANGA ANGUILET,** survenu le 28/09/2021 à Libreville des suites d'une affection médicale.
Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **19592**

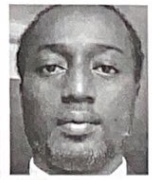
CONDOLÉANCES

SUCAF GABON



La Direction Générale de la SUCAF GABON et l'ensemble de son personnel, très affectés par le décès, survenu à Makokou, le 15 /09/2021 de Mr **NGOUBADJAMBO Marcel,** père de notre collaboratrice, Mlle AMBIANGOUE NGOUBADJAMBO Nadia Lolita, présentent à cette dernière ainsi qu'à l'ensemble de la famille, leurs sincères condoléances en cette circonstance particulièrement douloureuse et les assurent de leur soutien moral. **19487**

IOTA GABON



Notre ami et collègue **Vianney OGOULA RENKELEY** s'est éteint le **jeudi 16 Septembre 2021**.Son décès tragique est un choc pour nous, nous perdons un homme bien apprécié de tous.
La Direction de IOTA GABON & l'ensemble de ses collègues présentent à son épouse, ses enfants ainsi qu'à toute sa famille, leurs plus sincères condoléances. **P10302**

M.OGNAGNA LUDOVIC ET FAMILLE



Ayant appris avec tristesse le décès survenu **à Paris le 16 Septembre 2021** de Monsieur **Casimir Marie Ange Oye Mba**, Ancien Gouverneur de la Beac, Ancien Premier Ministre, M. Ludovic Ognagna et famille, présentent à la famille si durement éprouvée, leurs condoléances les plus attristées et lui témoignent leur soutien en cette douloureuse circonstance. De l'illustre disparu, je garde le souvenir indélébile de notre fructueuse collaboration au sein de la Beac, à l'occasion de laquelle j'ai su apprécier les hautes qualités de rigueur et d' excellence qu'il incarnait.
Que le Très-Haut l'accueille dans sa maison. **P10301**

Benjamin COFFART



Mon ami **Vianney OGOULA RENKELEY** s'est éteint le **jeudi 16 Septembre 2021.Vianney** était un collègue de travail exceptionnel, un super mec, je ne t'oublierai jamais mon ami. Je présente à ton épouse, les enfants, ainsi qu'à toute sa famille, mes plus sincères condoléances. **P10303**

MINISTERE DU PETROLE, DU GAZ ET DES MINES



Le Ministre, le Secrétaire Général, le Directeur de Cabinet, les Directeurs centraux et Généraux ainsi que l'ensemble du personnel ont appris avec consternation le décès survenu à Makokou le 14 septembre 2021 de Madame **NYNGONE ABOU**, mère de Monsieur Michael MOUSSA, Ministre de la Défense Nationale. Aussi présentent-ils à ce dernier et à la famille éplorée leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde compassion en cette *pénible et douloureuse épreuve.* **19545**

Vincent de Paul MASSASSA et Famille



Monsieur Vincent de Paul MASSASSA, son épouse, ainsi que toute sa famille ont appris avec tristesse le décès survenu à Makokou le 14 septembre 2021 de Madame **NYNGONE ABOU**, mère de Monsieur Michael MOUSSA, Ministre de la Défense Nationale. Aussi adressent-ils à ce dernier et à la famille si durement éprouvée leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse circonstance. **19546**

Famille DJOUNGA



Ayant appris avec une vive émotion le décès brutal survenu le 21/09/2021 à Libreville de Mme **NKOUMA ÉMANE Gisèle née ALEVINA**, mère de Mlle Andrée DOSSOU, et compagne de leur fils Kévin Noël DJOUNGA, Inspecteur Central des Douanes, M. DJOUNGA, son épouse, enfants et petits-enfants présentent à la famille si durement éprouvée, leurs condoléances les plus sincères et leurs sentiments de profonde compassion. **19563**





La famille NGOMA KOUMBA Jules, ayant appris avec une vive émotion les décès survenus les 10 et 11 septembre 2021 à Libreville, de **MOANDAT Martine Marie** et **MOANDAT Magloire Paul Marie**, fille et fils de MOANDAT Jean Baptiste, adresse ses sincères Condoléances à la famille éprouvée et l'assure de son soutien moral. **19581**

ARCEP





Le Président du Conseil de Régulation, les Conseillers Membres, le Secrétaire Exécutif, les Cadres dirigeants et l'ensemble du personnel de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), très touchés par les décès successifs survenus les 10 et 11 Septembre 2021 à Libreville de Madame **MOANDAT Martine Marie-Pauline** et de Monsieur **MOANDAT Magloire Paul-Marie**, respectivement sœur et frère de Madame MOANDAT Clarisse Marie-Yvette, présentent à cette dernière ainsi qu'à toute la famille si cruellement éprouvée, leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **19569**

ARCEP





Le Président du Conseil de Régulation, les Conseillers Membres, le Secrétaire Exécutif, les Cadres dirigeants et l'ensemble du personnel de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) , très touchés par les décès successifs survenus les 10 et 11 Septembre 2021 à Libreville de Madame **MOANDAT Martine Marie-Pauline** et de Monsieur **MOANDAT Magloire Paul-Marie**, respectivement sœur et frère de Madame MOANDAT Aude Marie-Florentine, présentent à cette dernière ainsi qu'à toute la famille si cruellement éprouvée, leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **19570**

DIRECTION GENERALE DES MARCHES PUBLICS



Le Directeur Général des Marchés Publics, le Directeur Général Adjoint et l'ensemble du personnel, ayant appris avec consternation le décès de Madame **Gisèle NKOUMA EMANE**, née **ALEVINA**, survenu le 21 Septembre 2021 à Libreville, Epouse de Monsieur Toussaint NKOUMA EMANE, Conseiller Spécial du Président de la République, Chef de département Infrastructures, présentent à son époux et à toute la famille éplorée leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **19576**

Monsieur MENDOU NGUEMA Samuel et famille



Ayant appris avec consternation le décès survenu à Paris de M. **Casimir OYE MBA**, Ancien Gouverneur de la BEAC, Ancien Premier Ministre, présentent à la famille leurs sincères condoléances et l'assurent de leur compassion et soutien pendant cette douloureuse épreuve. **19566**



Le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, et l'ensemble du Personnel de GABON TELECOM, très émus par le décès survenu le 20 septembre 2021 à Franceville, de Monsieur **OMBOSSO Anselme Gervais**, Technicien Exploitation et Maintenance B.S.S. Mobile, présentent à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille éplorée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **19577**

DIRECTION GENERALE DU SERVICE DE SANTE MILITAIRE



Le Médecin Général d'Armée, Directeur Général du Service de Santé Militaire, les Directeurs Généraux Adjoints, les Médecins Chefs, Commandant les Hôpitaux d'Instruction des Armées Omar BONGO ONDIMBA (HIAOBO) et d'Akanda (HIAA) et l'ensemble des personnels, très touchés par le décès survenu le samedi 25 septembre 2021 à Libreville, de Monsieur **ESSONGUE Alfred Ernest**, père du Chirurgien-Dentiste Colonel ESSONGUE Laurence, lui présentent, ainsi qu'à toute la famille éplorée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral et de leur profonde compassion en cette douloureuse épreuve. **19583**

ENAREF PROMOTION 2006



Les Anciens Stagiaires de l'Ecole Nationale des Régies Financières de Ouagadougou, ayant appris avec une grande tristesse le décès de Monsieur **Marcel NGOUBADJAMBO**, père de leur camarade de promotion Madame Huguette NGOUBADJAMBO, présentent à celle-ci ainsi qu'à l'ensemble de la famille de l'illustre disparu leurs sincères condoléances.
Huguette, que le Seigneur te fortifie. **19582**

CONSEIL NATIONAL DE SECURITE



Le Secrétaire Permanent du Conseil National de Sécurité et l'ensemble du Personnel, ayant appris avec tristesse et consternation le décès du Général d'Armée **Augustin Marie Aloïse ANGUILE BOTOLO**, Ancien Chef d'Etat -Major Général des Forces Armées, adressent à la veuve ainsi qu'à toute la famille si douloureusement éprouvées, leurs sincères condoléances. **19593**

Ambassade du Gabon près les Etats-Unis d'Amérique



Ayant appris avec consternation le décès survenu le 14 septembre 2021 de Madame **NYNGONE ABOU**, mère de Monsieur Michaël MOUSSA ADAMO, Ministre de la Défense nationale, ancien Ambassadeur du Gabon près les Etats-Unis d'Amérique, le Chargé d'Affaires a.i, Monsieur Rod REMBENDANBYA et l'ensemble des personnels de cette Mission Diplomatique présentent à l'intéressé et à toute la famille attristée leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde compassion en cette douloureuse épreuve. **19594**



Très affectés par le décès du Dr **Gladys ESSENG ABA'A** épse **BOUNDZANGA**, ancienne coordinatrice du GREG, la Direction et l'Assemblée des personnels de l'IRSH, ainsi que l'ensemble des chercheurs du GREG, présentent leurs condoléances à son époux et à sa famille et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse circonstance. **19599**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE, DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE



Le Ministre, la Ministre Déléguée, les Secrétaires Généraux et l'ensemble des personnels, ayant appris avec une vive émotion, le décès du **Professeur Bertrand MBATCHI**, Secrétaire Général du Cames, survenu le 25 septembre 2021 à Ouagadougou au Burkina Faso, présentent à la famille si durement éprouvée, leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde compassion dans cette pénible épreuve. **19615**

B.I.C.I.G.



Le Président du Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble du personnel, ayant appris avec consternation le décès survenu, ce 15 septembre 2021 de Madame **NYNGONE ABOU,** mère de Monsieur Michael Moussa ADAMO, Ministre de la Défense Nationale, présentent à ce dernier et à la famille si douloureusement éprouvés, leurs sincères condoléances et les assurent d'un soutien moral. **19605**



Les magistrats de la promotion 2004, très touchés par le décès survenu à Makokou le 15 septembre 2021 de Monsieur **NGOUBADJAMBO Marcel,** père de leur promotionnaire et sœur Mme Patricia Eva NGOUBADJAMBO épouse ESSONO NDOH, présentent à cette dernière ainsi qu'à la famille éplorée leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral. **19607**

ASCOMA GABON



L'Administrateur Directeur Général, les Directeurs et l'ensemble du personnel d'ASCOMA GABON, très touchés par le décès de Monsieur **ANGOUNGOU Jean Paul,** père de nos collaborateurs ANGOUNGOU TOUFLAN Jean Paul et de Marilyne NDIAYE VENDANI, survenu le samedi 25 septembre 2021 à Libreville, adressent à toute la famille éplorée leurs condoléances les plus attristées et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse et pénible épreuve. **19610**

Direction Générale des Impôts



Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, l'ensemble du personnel de la Direction Générale des Impôts, ayant appris avec consternation le décès survenu à Libreville le 04 Septembre 2021 de Monsieur **MEBALET M'ESSONE Marcelin Edgard,** père de Monsieur MEBALET Yann Francis, Ingénieur des Techniques Informatiques à la Direction Provinciale des Impôts du Woleu-Ntem, adressent à ce dernier ainsi qu'à la famille éplorée leurs condoléances les plus sincères et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **19613**

OBSÈQUES



Monsieur Toussaint NKOUMA EMANE annonce aux parents, amis, connaissances et alliées de Lambaréné, Port-Gentil et Libreville, le programme des obsèques de son épouse Gisèle **NKOUMA EMANE** née **ALEVINA,** décédée le 21/09/2021 à Libreville, comme suit :

Vendredi 01/10/2021 :

- 11h00 : sortie du corps de CASEP-GA ;
- 12h00 : exposition et hommage au domicile familial sis à MINDOUMBE 1 (juste avant la décharge) - exclusivement les fleurs et les gerbes naturelles.

Samedi 02/10/2021 :

- 10h00 : office religieux au domicile familial ;
- 12h00 : levée de corps et inhumation au cimetière de Plaine-Niger dans la stricte intimité familiale ;
- 14h00 : retour au domicile familial.

NB : Les cérémonies se tiennent dans le strict respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement. **19515**



La famille BIBANG BI MBEANG Daniel, les clans OYECK, NTSUN, EFFACK et NGUE annoncent que le programme des obsèques de leur fille et petite-fille **ZANG MBELE Dailanne (Ketty)** est arrêté comme suit :

- Vendredi 1er Octobre 21 : 11h : retrait du corps de GABOSEP, exposition, office religieux et veillée au domicile familial à N'koltang ;
- Samedi 2 Octobre 21 : 9h : levée de la dépouille et inhumation au cimetière familial **19596**





Les clans Badoumbi et Bassoumba;

La famille de feu MOANDAT Jean Baptiste, tous les parents et alliés informent les amis et connaissances de Libreville, Tchibanga, Mayumba, Port-Gentil et Pointe-Noire, que le programme des obsèques de leur fille, **MOANDAT Martine Marie Pauline** et leur fils **MOANDAT Magloire Paul Marie,** décédés le vendredi 10 et le samedi 11 septembre 2021 à Libreville, est arrêté comme suit :

Vendredi 01 octobre 2021 :

- 08h30 : Sortie des dépouilles de CASEP-GA pour le domicile familial sis à la Montagne-Sainte;
- 10h à 12h : Exposition et recueillement;
- 12h30 : Messe (absoute)
- 13h : Levée des dépouilles et départ pour les inhumationS au cimetière IGOUMIE.

Dans le strict respect des mesures barrières. **19562**



Les clans Saboukaza, Molanda, Boboundja, Avondo et alliés annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Mr **Ngoubadjambo Marcel** est établit comme suit:

- jeudi 30 septembre 2021 : 10 heures, sortie de la dépouille, exposition et recueillement au domicile familial des charbonnages

-12 heures; exposition, recueillement et hommages au domicile familial d'Angondje (château d'eau)

- 14heures ; messe à domicile

- Vendredi 1er octobre 2021 : 6heures, transfert de la dépouille sur Makokou

- 17heures; arrivée à Mekambo et exposition au domicile familial sis à la Vie chère, recueillement et hommages

- Samedi 2 octobre 2021 : 9 heures, messe en l'église notre dame de rosaire, 11heures levée du corps et inhumation au cimetière familial. **19565**



Suite au décès de leur fille, petite-fille, mère, grand-mère et arrière-grand-mère Veuve **OWANGAL née IDJOMBA Jeanne Thérèse,** survenu le 20 septembre 2021, les clans : Aziza, Adjiwet, Anouva, Agondjo n'Awenga, Azouwa n'Akossa, Emondo et Ananga ;

Les descendants de : Rebela Ozoua, Atonda Ngouerembo, Ngouanga, Iyogo, Ondeno y'Igala, Ipondio, Essongue, Ayamine, Eranga za Rogombé, Gnidjéti Okoka, Ngadi, Olagot Vandji et leurs alliés annoncent aux parents, amis et connaissances du Gabon et d'ailleurs que le programme des obsèques est arrêté comme suit :

Samedi 02 octobre 2021, 7h30mn sortie du Corps et exposition au domicile familial sis derrière le Centre Social, recueillement familial, hommages, messe;

14h00 : Levée du Corps suivie de l'inhumation au cimetière central (Gabon Télécom); débat traditionnel, remerciements, collation.

NB : Le respect des gestes barrières et le port du masque seront obligatoires tout au long du déroulement des cérémonies. **19567**



Les enfants **EKOH Jean,** les petits-fils et arrière-petit-fils

Les familles MODO, EPOUTA, MBOULET, BATATA, BONDIME, DIPOPWE, NDENDE, NDONEY, NYMWE, EDOU SIMA et Alliés ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père et oncle **EKOH Jean,** survenu le 06 Sept 2021 à Libreville .

Le programme des obsèques est établi comme suit :

Vendredi 1er octobre 2021 :

- 14h00 : Sortie du corps de Casep-ga ;
- 14h30 : Exposition à la résidence familiale sise au marché d'Akébé ;
- 15h à minuit : Hommage, recueillement, office religieux et veillée ;

Samedi 2 octobre 2021 :

- 9h00 : Culte d'enterrement ;
- 10h30 : Départ pour Baraka Mission cimetière ;
- 11h00 : Inhumation ;
- 12h00 : Retour au domicile familial et collation. **19603**



Les Clans BOMOUAMBET, BODIOBA, BOBOUNDJA BWABOMTO, BODOUNGOU, Les familles OUTANGANI BOUBOU Joseph, YAYA HANDI Thérèse, EKOMBA, IKOUBOU Innocent, Les descendants de Juliette HANDI BAMBOU KOUKOU BERRE LES enfants BOUYA EMMA, IMALET, DIBOULA, VEUVE NWAGAYA Françoise ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, oncle, père, grand-père et arrière-grand-père, Monsieur **NGALO EVARISTE,** survenu à Libreville le samedi 25 septembre 2021 des suites d'une maladie.

Le programme des obsèques est établi comme suit :

- Samedi 02 octobre 2021 à 9h, sortie du corps du C.H.U.A suivie de l'inhumation au cimetière KOCOULONDO sis au Cap Esterias. **19584**



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE **LEWAGHA MBENGUE CAMILLE :**

- Jeudi 30/09/2021 : Veillée au domicile familial sis au Pont d'Akébé.
- Vendredi 01/09/2021 : Exposition de la dépouille à SAAF de 11h à 13h. 16h Départ pour Franceville.
- Samedi 02/09/202 : Arrivée à Franceville. Exposition et veillée au domicile de MOMENI Jeannette sis au quartier Agnima (Epimbi).
- Dimanche 03/09/2021 : Inhumation au village Moutobo II. **19614**



Les clans, MUTUKA, BUKOMBE et MINZUMBE.

Les familles BOUNDZANGA MOUKAGNI Christian, MONDJO MAYOUKOU Brice alain, NZIENGUI Simmonet, MOUKWANGUI MADOUNGOU Thierry, Mme KOUMBA Annie Ginette et famille, tous les descendants de Feu MADOUNGOU MONDJO Gallimard, informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Mlle **NONGO Karlène Connie,** décédée le 17 Septembre 2021 à Libreville, est arrêté comme suit :

* **Vendredi 21 octobre 2021 :** 11h sortie de la dépouille de Casep-ga pour Nzeng-Ayong Fromager, exposition et veillée.

* **Samedi 22 Octobre 2021 :** 9h levée du corps, 10h inhumation au cimetière Igoumié (Owendo), 13h palabre traditionnelle + repas, 17h fin des obsèques. **19604**



Les Clans AVONDO, ASSALA,

Les DESCENDANTS DE MARIA MBOUROU Julienne et KOUEREY WORA Marcelin Les DESCENDANTS de OGOULA Théodore Aimé et de KOUMBA Marie Jeanne, Les DESCENDANTS de OGOULA REKENLE Jean Aimé

Madame Viviane KOUEREY MPANDA et Enfants.

Madame OGOULA RENKENLEY Anne Sophie et enfants.

La Famille BIRO Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, alliés, amis et connaissances, le décès de leur petit-fils, fils, époux et père, **OGOULA RENKENLEY Vianney Elphège alias « COPAIN»,** survenu à Marseille le 16 septembre 2021.

Aussi, le programme des obsèques est-il établi comme suit :

Vendredi 01/10/2021

- 6h 00 : Arrivée de la dépouille de Vianney à Libreville, par le vol Air France, puis transfert de celle-ci à Port-Gentil.

Samedi 02/10/2021

- 10h 00 : sortie du corps de CASEPGA puis, départ pour son domicile situé à la Cité SOGARA
- 19h 00 : veillée familiale dans le strict respect des mesures barrières

Dimanche 03/10/2021

- 10h 00 : Bénédiction du corps de Vianney suivie de l'inhumation au cimetière LAZARET de Port-Gentil

Fin des obsèques. **19606**



Les clans ABOULIA, ASSIGA et alliés; Les descendants de feu Gabriel PANGO et feue Honorine AZIZET; Les enfants des feus Gaston TOKO SAJOUX, Suzanne MPEMBA, Saturnin PANGO, Georgette BOURDES OGOULIGUENDENÉEOGANDAGA, Ambroise OKANDONERO, Gisèle OGOULA W' APANGA née AKENDENGUÉ, Céline KONA, Clarisse NKOROUNA, Yolande, Pauline, feue Angele, Georgeline, Bernadette, Léontine, feue Augustine, Noelline, ont la douleur d'annoncer le décès de leur fille, soeur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère **Henriette NGWEYENO,** survenu à Port-Gentil le 21 septembre 2021, dans sa 88ème année. * **Vendredi 01 Octobre 2021 :** exposition de la dépouille au domicile de Mme Pauline TEDJOMBO sis à Bac Aviation. **19608**

PROGRAMME OBSEQUES FEUE Marie-Agnès KOUMBA



La tribu BUMUELY, le clan BAVILI
La Famille de Feu KOUMBA DITENGOU Alexandre
La Famille de Feu NDZOUNDOU Jules
La famille Feu NZIENGUI Martin
La Famille Feu MAGANGA APOLLINAIRE
La tribu DIBURU SIMBU
Les enfants MOANDA MANONGOU

Monsieur et Madame DIDJOB DIVUNGI DI NDINGE
Annoncent aux parents, alliés, amis et connaissances, que les obsèques de feue **Marie Agnès KOUMBA** se dérouleront suivant le programme ci-après :
Vendredi 1er Octobre
9 H: Sortie de la dépouille et exposition au domicile de la défunte sis à Alénakiri (Commune d'Owendo) ;
10 H: Début des hommages ;
15H: Messe ;
18 H : Fin des cérémonies à Libreville.
Samedi 2 Octobre
7H30 : Levée du corps pour l'Aéroport ;
10 H : Transfert de la dépouille par vol Afrijet sur Port-Gentil;
11 H : Exposition, hommages au domicile familial sis au quartier cité municipale;
15 H : Inhumation au cimetière municipal ;
17 H : Fin des cérémonies des obsèques.



Monsieur Cabinda David, son épouse Michèle Marie née TCHIALE, leurs enfants, petits-enfants ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur bien- aimé beau-père, père, grand-père et arrière-grand-père, le colonel de police à la retraite M. **RANAUD TCHIALE Michel,** survenu le 18 septembre 2021 au CHU d'ANGONDJE des suites d'une courte maladie.
Programme des obsèques:
vendredi 01 octobre 2021 sortie du corps à 8h 30mn pour son domicile à Plaine Niger (carrefour Boulingui) - 14h levée du corps pour l'inhumation au cimetière de Plaine-Niger.
Les cérémonies se tiendront dans le respect des strictes mesures barrières. **19617**



Les familles : NENGUÉ Céline, ROUX Bondja Denise, MERE Berthe ANTCHANDIE Marie Stéphanie, Veuve LOUEMBE Jacqueline, Veuve Kaack Marie José, AKERET Y'OBOGO, CHANGO Augustin, ISSEMBE, NGOUANDJI Marie Aimée, ADIAHENOT Jacques, ORANGO Félix, ONTCHANGA Charles, Azizet Catherine, RANAUD, NGOKET Simon, SAJOUX, les enfants Tchialé et petits-enfants; Les clans Abandja, Gabengue, Orugu ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, fils, frère, neveu, oncle, grand père M.
Ranaud Tchialé Michel, survenu le 18 septembre 2021.
Programme des obsèques :
vendredi 01 octobre 2021 sortie du corps à 8h 30mn pour son domicile à Plaine-Niger (carrefour Boulingui) - 14h levée du corps pour l'inhumation au cimetière de Plaine Niger.
Les cérémonies se tiendront dans le strict respect des mesures barrières. **19618**



Madame Jeanne Hortense ANGUILÉ, les enfants et petits-enfants ANGUILÉ BOTOLO informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur époux, père et grand-père, le Général d'Armée **Augustin Marie Aloïse ANGUILÉ BOTOLO,** se dérouleront comme suit :
Vendredi 1er octobre 2021 : Arrivée de la dépouille par le vol Air France en provenance de Paris;
- de 09h00 à 12h45, exposition du corps au Camp Capitaine NTCHORERE, hommages officiels;
- 13h00, transfert du corps au domicile familial à Nzeng-Ayong, suite des hommages, à caractère privé et familial, recueillement ;
Samedi 2 octobre à 09h30 : Messe de requiem à domicile suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité familiale.
N.B. Pas de fleurs, ni naturelles et encore moins artificielles.
Le respect des mesures barrière sera d'extrême rigueur tout au long desdites obsèques. **19619**

REMERCIEMENTS

Famille Feu Ekomie Mba Édouard



Les frères, sœurs, neveux, nièces, veuve ,enfants et petits-enfants remercient les parents, amis et connaissances pour le soutien moral, matériel et financier lors du décès de leur fils, père, mari, oncle et grand-père Feu **André MEYO M'EKOMIE** **19595**



La famille de feu **AMBOUROUE GOTENI Richard**, les parents et alliés, très touchés par les nombreuses marques de compassion, de sympathie et de solidarité qui leur ont été témoignées lors du rappel à Dieu de leur regrettée mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante Madame Veuve **AMBOUROUE GOTENI Marthe Christine née OZOUAKI,** dans l'impossibilité de contacter individuellement toutes les personnes qui leur ont apporté un soutien moral, spirituel, matériel et financier, les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude et reconnaissance. **19601**



Papa, au 40e jour de ta naissance au ciel, nous voulons exprimer à tous, notre gratitude pour toutes les marques d'affection témoignées à notre endroit. Une messe pour le repos de ton âme sera célébrée ce samedi 2 octobre à 14h à notre domicile familial, derrière la pédiatrie. **19616**

SERVICES RELIGIEUX



Le groupe **IGUEWA** informe qu'une messe de quarantième jour du rappel à Dieu de leur regrettée soeur Madame Veuve **AMBOUROUE GOTENI Marthe Christine née OZOUAKI,** sera célébrée le vendredi 01 octobre 2021 à 16 heures, en l'église Notre-Darne des Victoires de Plaine-Niger. **19602**

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



30 septembre 2014 - 30 septembre 2021, Déjà 7 ans que fut rappelé à Dieu notre fils, frère, père, **oncle KOUMAKPAYI OSSORIA Raphiou Macias Moufalil.** Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour le repos de son âme en ce jour.
A jamais dans nos cœurs. **19228**

Paul André MANON



Si cette nuit fatale du 29 au 30 Septembre 2001 n'avait pas existé, nous laissant veuve, orphelin sans frère, oncle et ami, tu serais encore parmi nous.
Owenga, Papa, Papy, Popaul, Pablo, Boulogne, Paul, Paul André, Paul MANON, Monsieur MANON, 30 Septembre 2021 Vingt ans après, tu es toujours dans nos cœurs, nos pensées et dans notre chez nous (jardin, terrasse) Que de souvenirs !
Une messe a été dite ce matin à 6h 30' pour le repos de ton âme tout en espérant que de là où tu es tu intercèdes pour nous auprès de Dieu le père.
Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour.
Ton ASSONOUET, tes enfants, petits-enfants et ta famille. **19238**

L'UNION
lunion.ga



02/10/2020 - 02/10/2021
NKOULA Françoise veuve **TIWINOT**
Un an déjà que le Seigneur t'a rappelée à lui laissant un grand vide dans nos coeurs. **Maman, Mamie, Maminette, Maminou,** nous ne t'oublierons jamais. Pensées pieuses en ce jour de triste anniversaire.
Une messe sera célébrée ce samedi 02 octobre à 06h30 et dimanche 03 octobre 2021 à 08h00 à la Paroisse Saint-André. **19474**



29/04/1929 - 02/10/2006 (il y a 15 ans) nous quittait **Marie Agathe AZEVA BIGMANN**
Quand s'éteint la plus belle des lumières, les yeux des enfants déboussolés sont inondés de larmes. Ils ont perdu le plus précieux des repères...
Mais l'amour maternel, qui une fois donné, s'inscrit dans l'éternité.
Maman, Mémé, N'dokéra, Maîtresse, tes œuvres louables et ta grandeur d'âme resteront à jamais gravées dans nos cœurs.
Une messe d'action de grâce sera dite ce samedi 02 octobre à 13h00 en la paroisse Notre Dame des victoires de Plaine-Niger **19579**





Eugénie AZIZET AGANDIDIANA
10/06/1910 - 17/06/1990
(il y a 31 ans)

Louis Emile BIGMANN IDJONGÖ
18/10/1897 - 18/02/1986
(il y a 35 ans)

Une messe d'action de grâce sera dite ce samedi 02 octobre à 13h00 en la paroisse Notre Dame des victoires de Plaine-Niger **19580**



NGOUNDOU WORA Jean Philippe
30 septembre 2020- 30 septembre 2021.
Un an déjà que tu as été arraché à notre affection en laissant un souvenir que les larmes ne pourront effacer.
Ton épouse, tes enfants et petits-enfants qui t'aiment profondément.**19587**



30 Sept 2020 - 30 Sept 2021. Voici un an déjà que tu a été arrachée à l'affection des tiens, nous laissant meurtris avec pour seule consolation des larmes intarissables. En ce jour de triste anniversaire, que tous ceux qui t'ont connue et aimée se joignent à nous en prière lors des messes basses qui seront dites du 30 Sept au 03 Oct 2021 à 6h00 du matin en l'église Marie Auxiliatrice de MIKOLONGO. **Mimi, Maman, Mami,** maîtresse **Mireille,** ton sourire et tes conseils nous manquent.
Ta famille **19597**

COMMUNIQUÉS

SENAT

Le Président du Sénat porte à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Sénateurs que conformément à l'article 41 de la Constitution, **la séance solennelle d'ouverture de la session ordinaire 2021-2022** aura lieu, **vendredi, le 1er octobre 2021 à 13 heures 00 dans la salle des plénières,** selon le programme ci-après.
La tenue vestimentaire recommandée pour la circonstance est la tenue de ville sombre et les attributs.

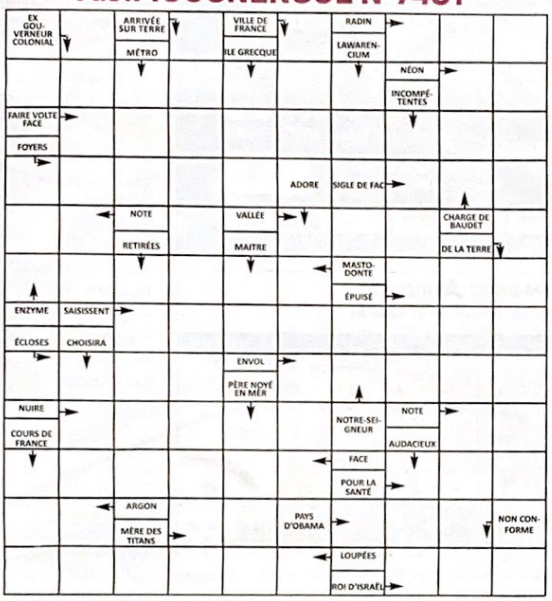
HORAIRES ARRIVEES PROTOCOLAIRES

12H00 - Mesdames et Messieurs les Sénateurs
12H15 - Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Sénat
12H30 - Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement
12H35 - Madame le Président du Sénat
12H40 - Madame le Président de la Cour Constitutionnelle
12H45 - Monsieur le Président de l'Assemblée nationale
12H50 - Madame le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
13H00 - DEBUT DE LA CEREMONIE **19611**

HUMOUR/JEUX

redaction.union@sonapresse.com

Les mots fléchés de A.J.MOUGNENGUE N°7481



L'INSOLITE DU JOUR

Un artiste devait exposer 70 000 euros de billets mais part avec l'argent

IL devait exposer pour l'équivalent de plus de 70 000 euros (45,8 millions de francs) de billets de banque collés sur une toile : un artiste danois a finalement décidé de présenter des cadres vides et de garder la petite fortune pour lui, rebaptisant ses œuvres «prends l'argent et tire-toi».

Le musée «Kunsten» d'Aalborg, dans l'ouest du Danemark, avait convenu de prêter une forte somme d'argent liquide à Jens Haaning, un artiste danois de 56 ans, pour qu'il puisse reconstituer une de ses anciennes œuvres représentant un an de salaire au Danemark et en Autriche, en coupures danoises et en euros.

Mais «deux jours avant l'ouverture de l'exposition, nous avons reçu un message de Jens nous disant qu'il n'avait pas produit les œuvres sur lesquelles nous nous étions mis d'accord», avec les billets accrochés sur la toile, explique son directeur, Lasse Andersson.

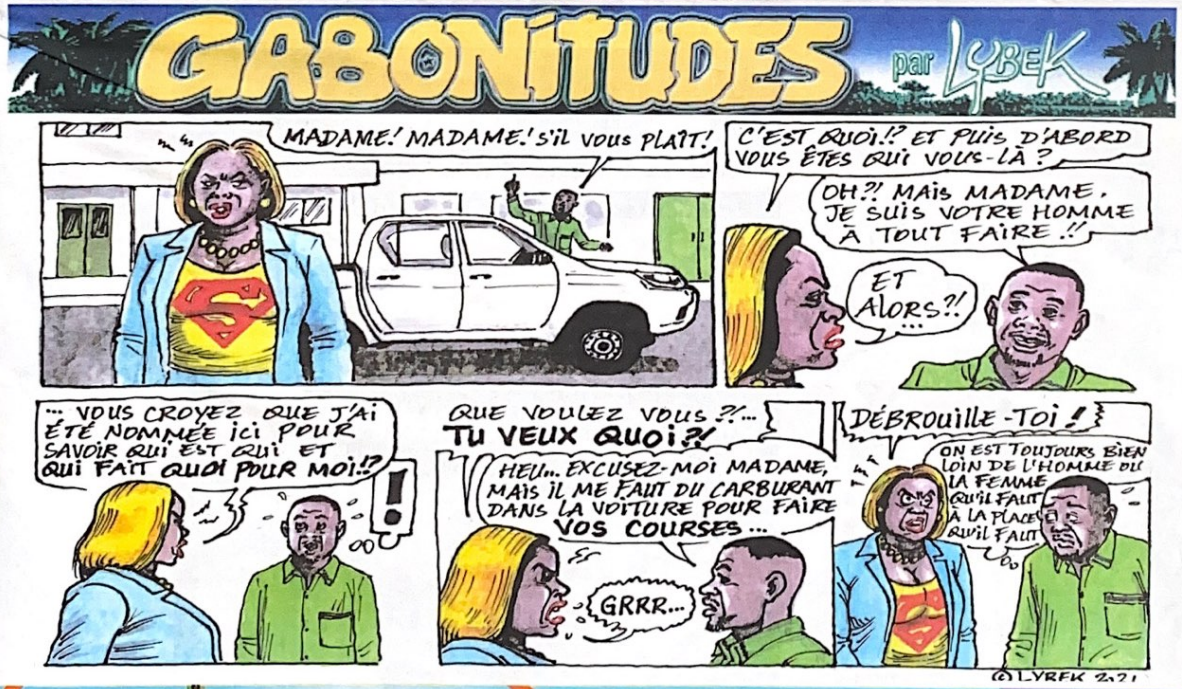
A l'ouverture des caisses, les employés ont pu constater que c'était bien ce que le plasticien avait fait : l'argent n'y était pas et les toiles étaient restées blanches.

Passée la stupéfaction, M. Andersson a été pris d'un fou rire et le musée a décidé de présenter les deux œuvres dans le cadre de son exposition sur le travail moderne.

«Nous prendrons les mesures nécessaires pour que Jens Haaning respecte son contrat et rende l'argent», a-t-il souligné

Solution de la grille N° 7480







SERVICES

publicom@sonapresse.com

ASSEMBLEE NATIONALE

Le Président de l'Assemblée Nationale, **l'Honorable Faustin BOUKOUBI**, porte à la connaissance des Honorables Députés que conformément aux dispositions de l'article 41 de la Constitution, l'ouverture de la session ordinaire 2021-2022 aura lieu, **le vendredi 1er octobre 2021 à 10 heures,** au Palais Léon MBA.

Dress code : Tenue de ville sombre. Les Honorables Députés sont priés de porter leurs écharpes.

DEROULEUR

08h 00 : Mise en place terminée ;
08h00-08h30 : Arrivée des Personnels ;
08h30-09h00 :Arrivée des Honorables Députés ;
09h00-09h15 : Arrivée des Membres du Bureau ;

09h15 : Arrivée du Doyen du Corps diplomatique ;
09h20-09h30 : Arrivée des membres du Gouvernement ;
09h30 : Arrivée de Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
09h35 : Arrivée des Présidents des Institutions Constitutionnelles
et Autorités invitées
09h40 : Arrivée de Madame le Président de la Cour Constitutionnelle ;
09h45 : Arrivée de Madame le Président du Sénat ;
09h 50 : Arrivée de Madame le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
10h 00: Début de la cérémonie.

19575

FIANÇAILLES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les évènements heureux méritent bien une petite annonce dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"



Tous les mardis et vendrdis dans

L'UNION



COMPAGNIES AERIENNES

AÉROPORT DE LIBREVILLE - 01 73 82 82

Vols et Horaires à titre Indicatif

Compagnies	N° Vol	Départ LBV	Destination	Arrivée
Air France	AF 977	Jeudi 11h00 Dimanche 11h00	Paris CDG Paris CDG	Jeudi 19h10 Dimanche 19h10
Sénégal Airlines	HC 842	Mardi 9h35 Dimanche 9h35	Dakar Dakar	Mardi 16h10 Dimanche 16h10
Air Burkina	2J 561	Jeudi 9h00 Dimanche 9h00	Ouaga Ouaga	Jeudi 11h55 Dimanche 11h55
Ethiopian Airlines	ET 924	Mardi 13h45 Mercredi 13h45	Addis Addis	Mardi 20h30 Mercredi 20h30
Air Côte d'Ivoire	HF 821	Lundi 9h20 Jeudi 9h20	Abidjan Abidjan	Lundi 10h50 Jeudi 10h50
Turkish Airlines	TK 593 TK 589	Mardi 14h55 Vendredi 19h00	Istambul Istambul	Mardi 5h00 Vendredi 5h00

Compagnies	N° Vol	Départ	Provenance	Arrivée Libreville
Air France	AF 926	Jeudi 23h40 Dimanche 23h40	Paris CDG Paris CDG	Vendredi 5h40 Lundi 5h40
	VU 818		Abidjan	11h35
	D6 407		Cotonou	14h10
	HF 830		Abidjan	22h30
	TK 0589		Istambul	9h15

AIR FRANCE (AF) Tél. : 01 79 64 64
ARIK AIR Tél. : 01 76 35 35 / 01 44 28 28
RWANDAIR Tél. : 07 79 71 57 - 01 74 05 11/12

AIR COTE D'IVOIRE Tél. : 01 77 05 60 - 05 27 02 02
CEIBA INTERCONTINENTINAL Tél. : 01 74 05 11/12
CAMER - CO Tél. : 07 97 80 88

ROYAL AIR MAROC (AT) Tél. : 01 74 36 36 - 02 51 16 51
SENEGAL AIRLINES Tél. : 01 72 64 45 - 06 68 96 98
SOUTH AFRICAN AIRWAYS Tél. : 01 72 41 91 / 01 72 60 81

SKY GABON S.A. (GV) Tél. : 01 44 32 68 69
TURKISH AIRLINES Tél. : 02 25 55 55 / 03 46 39 39

Urbani 104.5 La station urbaine



MAGASINS D'ALIMENTATION

GEANT CASINO
Tél. : 011 74 31 35/37
Ouvert du lundi au Samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 13h00

CASINO SUPERMARCHE
Centre Libreville
Tél. : 011 72 47 12
Ouvert du lundi au Samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 13h00

Port-Gentil
Ouvert du lundi au Samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 13h00

GEANT CKDO
Tél. : 011 74 77 22
Ouvert du lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption
Dimanche de 8h30 à 13h00 sans interruption

PRIX IMPORT
Oloumi vente en gros Tél. : 011 72 46 76
Libre-service Camp de Police - Okala - IAI - Nzeng-Ayong - Carrefour SNI - Bas de Gué-Gué - Bikélé - Owendo Ouvert du lundi au Samedi de 8h00 à 19h00 et Dimanche de 8h00 à 13h00 (sauf Camp de Police)



L'UNION NOUVEAUX TARIFS ABONNEMENTS

PAYS	ABONNEMENT 6 MOIS	ABONNEMENT ANNUEL
1/ GABON	73 500 FCFA	140 600 FCFA
2/ FRANCE	119 700 FCFA	232 800 FCFA
3/ AFRIQUE CENTRALE	89 750 FCFA	172 200 FCFA
4/ AFRIQUE OCCIDENTALE	108 500 FCFA	210 500 FCFA
5/ AUTRES PAYS	186 000 FCFA	364 000 FCFA

sonapresse
Société des nouvelles activités de presse

Président du Conseil d'Administration :
Igor Nyambie Simard
Directeur de la Publication :
Lin-Joël Ndembet
Directeur de l'Exploitation :
Joël Akouango

L'UNION
Quotidien d'informations générales

Rédaction
B.P. 3849 LIBREVILLE
Tél. : 011 73 58 60
Fax : 011 73 58 63
E-mail :
redaction@sonapresse.com
Rédacteur en chef éditorial :
Léonard Brice Mba Assoume

Responsables de rubriques :
Politique :
Anicet Magloire Ondoubas
Economie :
Maxime Serge Mihindou
Société et culture :
Issa Ibrahim
Sports :
Wilfrid NDONG
Provinces :
Christian Germain Kouga
Port-Gentil :
Josiane MBANG NSUEMA
Enquêtes et reportages :
Olivier NDEMBI
Faits Divers & Justice

International :
Jonas Ossombeï
Digital :
Innocent M'BADOUMA

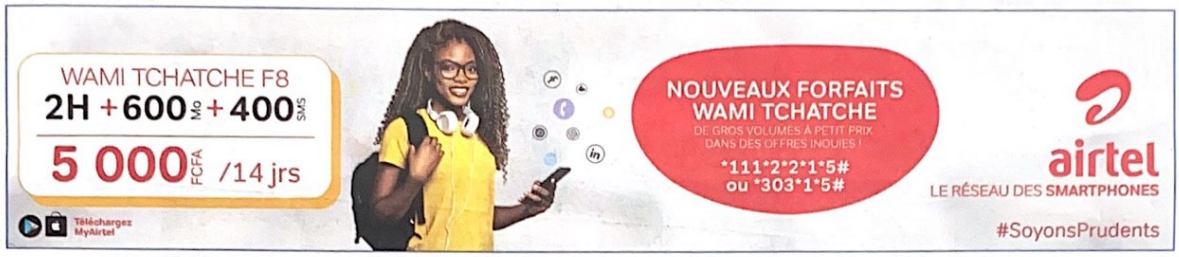
Journalistes :
Serge Alexis Moussadji, James Angelo Loundou, Frédéric Serge Long, Styve Claudel Onda Minko, Juste Kombile Moussavou, Prissilia Moussavou Moulty, Line Renette Alomo, Mikolo Mikolo, M. G. Ntoutoume Ndong, Y. F. Igoho
Photographe :
Franck Martial Mombo
Secrétariat de rédaction :
Cédric Essou Mve, Maixant Moussavou, Steve Mavéric Nioungoulou Douma
Documentation :
Dieudonné Nzakamou Kenguet, Baudouin Alounga Ondzibou
Edition-Publicité
SONAPRESSE (Publicom)
B.P. 3849 LIBREVILLE
Tél. : 011 73 58 61
Fax : 011 73 58 62
Distribution :
SODIPRESSE
Tél. : 011 73 31 31
LIBREVILLE
Impression :
MULTIPRESS - GABON
B.P. 3875
Tél. : 077 15 09 84/85
LIBREVILLE

Tous droits de reproduction réservés.

Dépôt légal B.N. 1001
Tirage 25.000 ex.

TELEVISION

magazine.union@sonapresse.com





07H00 DESSIN ANIME PANDA ET PETITE TAUPE - 07H15 DESSIN ANIME NOTRE AMI SIAOMI - 07H30 LA MATINALE - 11H00 MAGAZINE COOPERATION SINO-AFRICAINE N° 02 - 12H00 MIDI PREMIERE 1ère Partie - 12H52 PUB - 12H55 METEO - 13H00 JOURNAL - 13H30 METEO - 13H35 PUB - 13H40 MIDI PREMIERE 2ème Partie - 15H30 EMISSION ESPACE JEUNES DIRECT - 16H30 EMISSION LE MESSAGE DE L'ISLAM - 17H00 LE GRAND MBANDJA - 18H00 COULEUR DE LA SEMAINE - 18H15 PLAYLIST - 18H30 DESSIN ANIME PANDA ET PETITE TAUPE - 19H45 DESSIN ANIME NOTRE AMI SIAOMI - 19H00 SERIE HÔTEL MAJESTIC EP 65 - 19H30 CONSEIL COVID - 19H51 PUBLICITES - 19H55 METEO - 20H00 JOURNAL - 20H30 METEO - 20H35 PUBLICITES - 20H40 L'EDITO - 21H00 EMISSION GABKULTURE / SURFACE - 22H00 JOURNAL DES PROVINCES - 22H15 SERIE TRAHISON N° 103 - 22H42 TOURS DES SPORTS / PLAYLIST - 22H58 METEO - 23H00 JOURNAL

06.00 : Music— 06.30 DA Mikey—07.00: Tv+ Matin—07.30: Série amour impossible—08.00: Tv+ matin—08.30: Série Daniella—09.00: Rien ne nous échappe—10.00: Sport+—11.00: UMV—12.00: Série Zack et Cody—12.30: Rien ne nous échappe—13.00: Tv+ info—13.30: Rien ne nous échappe—14.00: Série amour impossible—14.30: Série Daniella —15.00: Série Dexter—16.00: Vaidehi —17.00: UMV—18.00: Série de tout mon cœur—18.30: DA Gurren lagan—19.00: Série Collège party—19.30: Série amour impossible— 20.00: Tv+ Soir— 20.30: Série Daniella—21.00: Série Commandant en chef—22.00: Rien ne nous échappe—22.30 Afrique hebdo—23.30: Actualité internationale—00.00 : Tv+ nuit UTI—00.30: Rediff prog de la journée

07.15: Arrêt sur image —07.16: Gabon 24 News/JT Anglais—07.30: L'invité du jour—08.26: Autopromo/ Meteo—08.46: immersion meteo —09.43: Interlude —10.00: La grande edition live—10.30: Echo de l'eco —11.00: Décryptage —11.56: Meteo —12.00: Journal live —12.30: G24 News/ en images —13.30: L'invité du jour — 14.30: La grande Edition live—15.00: Décryptage —16.30: L'invité du jour—18.00: Journal live—18.30: The interview—18.46: Interlude / Autopromo —19.30: G24 News / JT ANglais présenté—20.00: JT grande edition—20.30: JT grande edtion —20.30: complement d'infos—20.56: Autopromo/ Meteo —21.00: Plateau Spécial

09.15: Super flic— 09.40: Foudre—10.15: Télétourisme—10.48: Mixeur, les goûts et les idées—11.15: Tv5 Monde le journal—11.33: Plus belle la vie—12.02: Une heure sur terre—12.47: Iteneris—13.03: Des chiffres et des lettres—13.30: Le journal de la RTBF—14.00: Tv5 Monde le journal—14.20 : L'Etat un drôle de propno—16.00: Rajasthan, l'héritage des Maharajahs—17.00 Le Point—18.02 : L'invité —19.00 : 64' L'essentiel —19.05 : Acoustic—19.35: Tout le monde veut prendre sa place—20.30: Le journal de France 2 —21.00: Poutine toujours?—22.35: Journal (RTS)—23.05: La passante du Sans-Souci—01.00: TV5 Monde, le journal Afrique

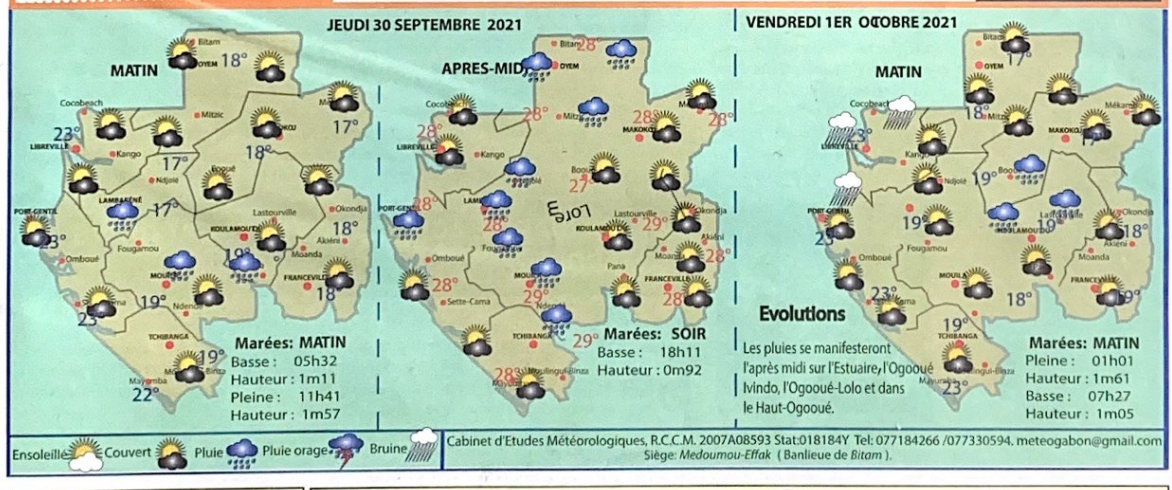
06.30 : Les reporters du dimanche -07.00 : Catastrophe- 08.10: Le plus - 08.15 : Groland le zapoi- 10.30 :Israël, terre de serie - 11.45 :La boite à questions - 11.55 ort au feminin - 12.55 :The tonight show- 13.35 :Saving Leningrad - 15.20 : 22 Miles - 17.45 : L' du vrai, le Mag - 19.55 :Clique - 21.00: The new pope- 00.35 : Voyez comme on danse- 02.05 : Amin- 01.55 : Zapsport - 03.30 : Football.

06.25 : Trou -08.30 Teleshopping-09.50 Petits secrets en famille - 10.25 : Demain nous appartient- 11.00 : Les feux de l'amour - 12.00 : Les 12 coups de midi - 13.00 : Journal - 13.55 : Ma fille disparue après une soirée étudiante - 15.30 : Une etudiante en sursis - 17.05 : Les plus belles mariés - 19.20 Demain nous appartient - 20.00 : Journal - 20.55 : C'est centeloup- 21.05 : H24 - 23.10 : New York, unité spéciale - 01.35: Chicago police departement- 02.30 : Programme de la nuit.

05.25 : Les Zamours - 06.25 : Telematin -09.55 : Un si grand soleil-10.30 : ça commence aujourd'hui-11.15 : Les ZAmours - 11.50 : Tout le monde veut prendre sa place - 13.00 : Journal - 13.55 : ça commence aujourd'hui- 15.10 : Je t'aime, etc- 16.20 : Affaire conclue - 18.05 : Tout le monde à son mot à dire - 18.40 : N'oubliez pas les paroles - 20.00 : Journal- 20.45 : Un si grand soleil - 21.05 : Les rivières pourpres- 22.40 : Faites entrer l'accusé-00.15 : Au claire de la lune - 04.10 : Pays, marché du monde- 04.25 : Tout le monde veut prendre sa place.

06.00 : Okoo -08.40 : Les temoins d'outre-mer- 10.15 : Ailleurs en france -10.45 : Ensemble c'est mieux-11.35 : L'infos d'outre-mer - 11.50 : le 12/13-12.55 : Météo à la carte - 13.50 : Un cas pour deux - 14.55 : Panne des freins - 16.05 : Des chiffres et des lettres- 16.40 : Personne n'y avait pensé - 17.20 : Slam - 18.50 :Le 19/20 - 20.20 : plus belle la vie -21.05: Secrets d'histoire-22.55:La france en vrai- 00.40 : Les vies d'Albert Camus - 04.20 : Les matinales -04.55: Questions pour un champion -05.35 : Plus belle la vie.





Pensée du jour

« L'homme n'est ni bon ni méchant, il naît avec des instincts et des aptitudes.»

Honoré de Balzac (un écrivain français, 1799-1850)

L'éphéméride

30 septembre 1966 : Le Botswana accède à l'indépendance.

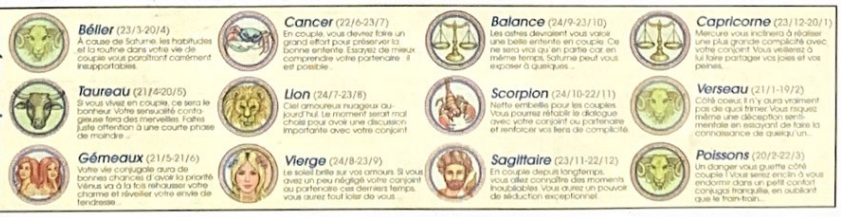
273e jour de l'année

92 jours restants

39e semaine

Nous fêtons les Jérôme ainsi que les Géronima.

L'horoscope du jour



Bélier (23/3-20/4)
A cause de Saturne, les habitudes et la routine dans votre vie de couple vous paraîtront carrément insupportables.

Taureau (21/4-20/5)
Si vous vivez en couples, ce sera le bonheur. Votre sensualité contagieuse fera des merveilles. Faites juste attention à une courte phase de morosité ...

Gémeaux (21/5-21/6)
Votre vie conjugale aura de bonnes chances d'avoir la priorité. Vénus va à la fois rehausser votre charme et réveiller votre envie de tendresse ...

Cancer (22/6-23/7)
En couple, vous devrez faire un grand effort pour préserver la bonne entente. Essayez de mieux comprendre votre partenaire. Il est possible ...

Lion (24/7-23/8)
Ciel amoureux nuageux aujourd'hui. Le moment serait mal choisi pour avoir une discussion importante avec votre conjoint ...

Vierge (24/8-23/9)
Le soleil brille sur vos amours. Si vous avez un peu négligé votre conjoint ou partenaire ces derniers temps, vous aurez tout loisir de vous ...

Balance (24/9-23/10)
Les astres devraient vous valoir une belle entente en couple. Ce ne sera vrai qu'en partie car en même temps, Saturne peut vous exposer à quelques ...

Scorpion (24/10-22/11)
Nette embellie pour les couples. Vous pourrez refaire le dialogue avec votre conjoint ou partenaire et renforcer vos liens de complicité.

Sagittaire (23/11-22/12)
En couple depuis longtemps, vous allez connaître des moments inoubliables. Vous aurez un pouvoir de séduction exceptionnel.

Capricorne (23/12-20/1)
Mercure vous incitera à réaliser une plus grande complicité avec votre conjoint. Vous veillerez à tout faire partager vos joies et vos peines.

Verseau (21/1-19/2)
Côté coeur, il n'y aura vraiment pas de quoi fâcher. Vous risquez même une déception semi-mentale en essayant de faire la connaissance de quelqu'un ...

Poissons (20/2-22/3)
Un danger vous guette côté couple ! Vous serez enclin à vous endormir dans un petit confort conjugal tranquille, en oubliant que le train-train...

SUR LE NET

digitalunion@sonapresse.com

L'Actu du web

Par CGB

"ASTRO" : LE ROBOT PATROUILLEUR SOULÈVE DES INQUIÉTUDES



Photo: DR

L'engin à roulettes et tablette peut cartographier une maison et répondre à des commandes vocales pour aller braquer sa caméra dans une pièce ou une autre. Il peut aussi reconnaître des visages, apprendre les habitudes des membres du ménage et rappeler à chacun ses activités. Pour certains usagers, cet outil de surveillance est potentiellement inquiétant. Pour cause, il est de nature intrusif et serait susceptible de transmettre des informations personnelles de ses propriétaires aux services secrets. Toutefois, lors d'une conférence de presse, Dave Limp, un des vice-présidents d'Amazon, a précisé que les utilisateurs pouvaient verrouiller les objectifs et micros du robot, qui émet des sons et affiche des messages si jamais quelqu'un essaie de le pirater.

LA RUSSIE MENACE DE BLOQUER YOUTUBE



Photo: REU-

Le gendarme des télécoms russe Roskomnadzor a menacé hier mercredi YouTube de blocage si ce dernier se refusait à lever la suspension des comptes allemands de la chaîne de télévision publique RT. L'autorité des télécommunications indique avoir demandé à Google, maison-mère du site, "de lever dans les plus brefs délais les limites imposées aux chaînes YouTube RT DE et Der Fehlende Part". "La législation prévoit une suspension totale ou partielle d'accès si le propriétaire d'une plateforme n'exécute pas un avertissement de Roskomnadzor", indique-t-elle.

ANDROID : LES NOUVELLES OPTIONS DE GOOGLE PHOTOS

Google propose aux utilisateurs d'enregistrer certaines photos et vidéos dans un dossier verrouillé par mot de passe dans Google Photos. Ces fichiers sont ainsi protégés et ne s'affichent pas quand vous faites défiler vos photos sur Google Photos ou toute autre application sur votre smartphone. Fonctionnalité disponible sur la gamme de smartphones Pixel, Google prévoit de la déployer sur Android prochainement.

LES COMMUNAUTÉS

Chœurs du Gabon au Maroc : communauté plurielle et active

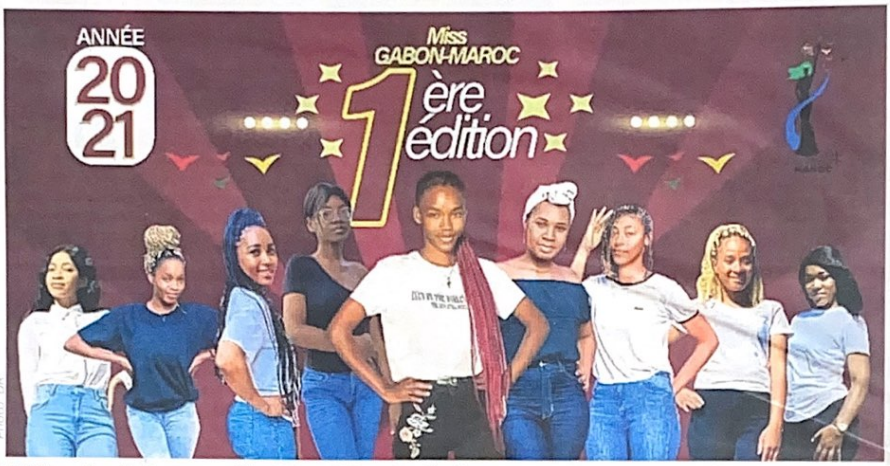


Photo: DR

L'affiche culturelle du concours Miss Gabon au Maroc. Les finalistes.

Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

C'EST une page Facebook pas trop tapageuse, mais contenant des informations essentielles : celles des activités de l'Union des Gabonais du Maroc.

Ainsi, le 9 septembre dernier à Rabat, cette association a été reçue par la Haute représentation du Gabon au royaume du Maroc. " L'Ambassadeur Haut Représentant, Dr Sylver Aboubakar Minko Mi Nseme, qu'assistaient Mesdames Chimène Tatiana Maghouya Iga-Iga, premier conseiller et Angue Eugénie, conseiller culturel, a eu une séance de travail avec l'Association "les Chœurs du Gabon au Maroc" (CGM), venue lui exposer leur projet d'organisation d'une journée sur la culture gabonaise à Casablanca ", selon une communication de la Haute représentation de la République gabonaise au royaume chérifien. La communauté a rencontré aussi d'autres personnalités gabonaises de la Repésentation de certaines régions. C'est le cas de l'entretien avec le consul honoraire du Gabon pour les régions de l'Oriental et de Fès, Saïd Abdelkader El Figuigui, il y a un mois. Mais l'UGM s'active sur des projets culturels. " Après la phase de présélection pour le concours de Miss Gabon Maroc 2021, voici enfin les neuf finalistes qui prendront part à la finale organisée par le Chœur Gabonais du Maroc qui aura lieu très bientôt ", d'après une publication, le 12 septembre dernier, sur la page Facebook de l'Association. La communauté essaie aussi de promouvoir les initiatives entrepreneuriales des jeunes Gabonais au Maroc. C'est le cas de Rolux Art, jeune PME d'un Gabonais travaillant en free-lance et spécialisé dans la conception des visuels comme les affiches publicitaires, les flyers, cartes de visite, conception de logo, conception de charte graphique, de sites internet, conception d'une page Facebook/Instagram, etc. Et les talents gabonais qui se sont installés au Maroc après leurs études n'hésitent pas à donner des conseils aux membres. (Lire Expression directe).

EXPRESSION DIRECTE



Photo: DR

UNE SOLIDARITÉ AGISSANTE ENTRE GABONAIS DU MAROC

I.M'B
Libreville/Gabon

PRÉOCCUPATION pour le bien-être, aide à la documentation, enregistrement pour les vols internationaux ou régularisation des situations administratives, les Gabonais du Maroc échangent entre eux. Eddy Ditombi-Bamba (photo), kinésithérapeute, diplômé d'État, Master physiothérapeute et enseignant de mécanothérapie à l'IHEPS de Casablanca affirme qu'en tant " que spécialiste de la rééducation, je vous parlerai de la kinésithérapie. Aussi, je vous donnerai des conseils et des astuces, pour vous aider à prévenir, soigner, et entretenir votre corps et surtout mieux le connaître. Nous aborderons plusieurs sujets en rapport avec la kinésithérapie, la rééducation fonctionnelle, la santé, le sport et le bien-être en général ".

On apprend aussi de cette communauté qu'il y a des Gabonais qui s'expatrient au Maroc, sans pour autant prendre des informations avant de quitter le Gabon. " Je suis de nationalité gabonaise, je suis aux Maroc depuis vendredi soir et je voudrais savoir comment faire pour avoir une carte de séjour ; quelle est la marche à suivre s'il vous plaît ", demande Gomez, nouvellement arrivé au Maroc.

Mais, il y a une solidarité apparemment agissante pour se soutenir mutuellement autour des projets d'éducation. " Je vais donner des cours d'anglais pour tous les niveaux mais également, former les élèves qui doivent passer le Bac et le BEPC afin qu'ils puissent avoir un excellent niveau en anglais et tout est mis en place pour les cours à distance", communique Daniel Mezui.